



21^e EXERCICE | 2024 - 2025

RAPPORT DE GESTION HOLDIGAZ

HOLDIGAZ

RAPPORT DE GESTION

21^e exercice 2024-2025



SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT

- 05 Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué

GROUPE HOLDIGAZ

- 10 Présentation du groupe
11 Organigramme
12 Chiffres-clés
13 Organes de la Société et informations statutaires
18 Ressources humaines

GAZ NATUREL

- 22 Environnement politique
24 Energiapro SA : commercialisation d'énergie
27 Distribution de gaz au sein du groupe HOLDIGAZ
30 Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA
31 Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA
32 Cosvegaz SA
33 Corelltech SA
34 Gaz naturel carburant

PARTICIPATIONS GAZIÈRES

- 37 Swiss Gas Invest SA
38 Gaznat SA
39 Petrosvibri SA

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 42 Énergies renouvelables
43 Ecorecyclage SA
44 Agena SA
45 NovoÉnergies SA

TECHNIQUES DU BÂTIMENT

- 48 Techniques du bâtiment et prestations de services
50 Joseph Diémand SA
51 Brauchli SA
52 Roos Ventilation SA
53 Taxa SA
54 CoGen SA

- 55 **ADRESSES**

MESSAGE DU PRÉSIDENT

*HOLDIGAZ SA annonce
des résultats 2024-2025 favorables
et fête ses 20 années d'activité*

L'ANNÉE 2025 MARQUE LES 20 ANS DU GROUPE HOLDIGAZ

HOLDIGAZ SA a vu le jour en 2005 et donné naissance, à travers sa structure de société holding, à un nouveau groupe placé au cœur de la Riviera vaudoise.

Les réflexions et études préparatoires en vue de la création d'une entité rapprochant les actionnariats de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey, et de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, à Aigle, débutèrent en 2002. Elles aboutirent, après un processus long et complexe, à la constitution formelle de HOLDIGAZ SA, le 19 janvier 2005.

LA CROISSANCE GRÂCE À UNE NOUVELLE ÉNERGIE

L'arrivée du gaz naturel dans le bassin lémanique au début des années 1970 marqua un profond changement dans le paysage énergétique romand. La construction du premier gazoduc sous le Léman (1973) ouvrit de nouvelles perspectives dans le domaine gazier. Jusque-là, le gaz qui alimentait les consommateurs était issu d'un procédé de distillation de la houille, puis d'essence légère. Ce gaz, produit localement et de manière limitée, fut utilisé dans un premier temps pour l'éclairage urbain, puis pour les applications domestiques, comme la production d'eau chaude instantanée, le chauffage et surtout la cuisson.

L'avènement du gaz naturel, acheté en Europe dès 1974, donna accès au marché de la chaleur jusqu'alors réservé au charbon, au mazout et à l'électricité. Cette nouvelle énergie, disponible en grande quantité, permit aux entreprises gazières de se développer structurellement et économiquement, jusqu'à obtenir, après une trentaine d'années, un fort ancrage régional par le biais d'un réseau de distribution aux nombreuses extensions.

LE RENFORCEMENT D'UNE ASSISE RÉGIONALE

Au début des années 2000, l'Europe amorçait la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz naturel, qui conduisit à une profonde réorganisation des secteurs concernés. Rapidement, il apparut comme une évidence que cette tendance



gagnerait également la Suisse, y compris à l'échelon de la distribution locale. Il devint alors nécessaire d'anticiper ce phénomène dans les zones de la Riviera vaudoise et du Chablais vaudois et valaisan, et de renforcer l'organisation des sociétés existantes pour se préparer aux futurs changements de législations. La réunion des forces gazières s'est ainsi imposée comme le meilleur moyen de consolider l'assise

régionale acquise par ces mêmes sociétés durant plusieurs décennies, tout en conservant leur autonomie dans ce contexte de mutation.

LES SOCIÉTÉS À LA BASE DU RAPPROCHEMENT

Le regroupement des entreprises sous la société holding HOLDIGAZ SA fut réalisé avec l'accord unanime des actionnaires de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA et de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, parmi lesquels les partenaires publics, à savoir les communes desservies. L'opération permit de fédérer leurs activités et de renforcer leurs performances.

Les autres sociétés, déjà propriété de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à savoir Joseph Diémand SA (installations sanitaires), Brauchli SA (installations de chauffage) et Novogaz SA (fourniture de cuisines industrielles et développement de technologies énergétiques) firent partie intégrante de la nouvelle entité, au même titre que les deux sociétés gazières fondatrices, et contribuèrent au développement de nouvelles affaires.

La réunion des sociétés fut placée sous le signe du maintien de l'autonomie opérationnelle de chacune des entreprises et du pilotage stratégique et financier par un seul organe de décision.

UNE CAPACITÉ FINANCIÈRE ÉLARGIE

La mise en commun des actionnariats et la réunion des capitaux existants donna à HOLDIGAZ SA un poids et une capacité financière plus substantiels. Elle permit la réalisation de nouveaux projets, aussi bien au niveau d'extensions de réseaux que sur le plan de la diversification des activités, de la recherche et du développement de techniques et d'applications énergétiques. Ce regroupement favorisa également, par la suite, le développement des énergies renouvelables (production de biogaz, installations solaires photovoltaïques et réseaux thermiques). Ce groupe ainsi formé a rapidement prouvé que la mission qui lui était assignée – renforcer l'assise régionale en matière de distribution du gaz et développer ses activités connexes dans le domaine des énergies renouvelables et des techniques du bâtiment – était pleinement justifiée.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ORGANISATION TRANSVERSALE

En raison des nombreuses interactions générées par l'élargissement des métiers, des différents lieux de travail et des synergies des nouvelles activités entre elles, il devint nécessaire de créer des entités ayant des fonctions transversales. C'est ainsi que furent successivement créées les entreprises chargées des prestations de services aux sociétés du groupe et de la gestion des ressources humaines (Holdigaz Prestations SA), des prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de la production d'énergies renouvelables (Holdigaz Production SA) et de la gestion du patrimoine immobilier nécessaire aux activités des sociétés opérationnelles (Holdigaz Immobilier SA).

Aujourd'hui, le groupe compte 19 sociétés détenues à 100%, incluant la société faitière HOLDIGAZ SA.

Ce processus complexe débuté en 2002 mobilisa d'importantes ressources. Il n'aurait pu aboutir sans les efforts considérables des collaboratrices et collaborateurs engagés au sein des sociétés gazières, pour assurer une bonne collaboration et mettre en œuvre les synergies indispensables entre les sociétés du groupe HOLDIGAZ.

DES RÉSULTATS FINANCIERS FAVORABLES DANS UN CONTEXTE D'APPROVISIONNEMENT MOINS TENDU

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz fournies entre autres sur les réseaux des trois distributeurs du groupe – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (Vevey), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (Aigle) et Cosvegaz SA (Cossonay) – atteignent 1,38 milliard de kWh, y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens (FR), soit une augmentation de 6,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par les degrés-jours, qui sont supérieurs de 11,6% par rapport aux valeurs de l'année passée en raison de températures plus fraîches. Les activités hors vente d'énergie ont enregistré des résultats positifs, avec des situations contrastées d'une société à l'autre.

Le total consolidé des produits d'exploitation atteint CHF 330,5 millions, en progression de 0,8% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel (EBITDA) affiche une hausse marquée de 37,5% et s'établit à un niveau inédit de CHF 82,1 millions. Le bénéfice net consolidé enregistre, quant à lui, une légère baisse (-1,3%) et totalise CHF 26,5 millions. L'exercice sous revue, caractérisé par un accroissement des ventes de gaz naturel, présente ainsi des résultats financiers favorables. Le Conseil d'administration proposera, lors de l'Assemblée générale du 24 septembre 2025, le versement d'un dividende en adéquation avec ces résultats, complété par une allocation exceptionnelle pour marquer les 20 ans du groupe HOLDIGAZ.

OUVERTURE DU MARCHÉ DU GAZ NATUREL

Ces dernières années, la loi sur l'approvisionnement en gaz a été mise de côté à plusieurs reprises, la dernière fois après la consultation de 2020. Au terme de celle-ci, le seuil d'accès fixé arbitrairement à 100 MWh, identique à celui du marché de l'électricité, n'a pas résisté aux critiques.

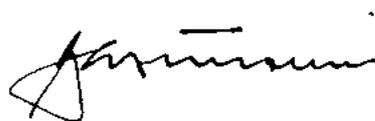
L'année 2024 n'a pas fait exception à la règle, puisque, fin 2023, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) avait été mandaté afin de préparer le projet de loi et de finaliser le message courant 2024. Celui-ci n'a finalement pas vu le jour dans les délais annoncés.

Cela étant, l'industrie gazière suisse considère que cette loi est nécessaire pour instaurer la sécurité juridique autour de l'accès au réseau et pour aménager les conditions requises pour la sécurité d'approvisionnement.

Dans ce contexte en constante mutation, j'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble des intervenants de la grande famille HOLDIGAZ, qui a permis de réaliser des performances très satisfaisantes. Ma reconnaissance s'adresse en particulier aux membres des Conseils d'administration et des Directions pour leur appui ainsi qu'à nos 483 collaboratrices et collaborateurs, sans qui les sociétés du groupe ne connaîtraient pas l'essor qui est le leur aujourd'hui.

Ma gratitude va également à nos actionnaires, lesquels, en témoignant année après année leur intérêt et leur confiance à notre groupe, nous encouragent à poursuivre notre action avec engagement et conviction.

Enfin, mes remerciements se tournent vers nos clients qui, par leur fidélité et leur confiance, permettent au groupe HOLDIGAZ de continuer son développement dans la bonne direction.



Philippe Petitpierre
Président et Administrateur-délégué
du groupe HOLDIGAZ



**GROUPE
HOLDIGAZ**

PRÉSENTATION DU GROUPE

Le groupe HOLDIGAZ a été créé en 2005 et a donné naissance, au cœur de la Riviera vaudoise, à une nouvelle entité spécialisée dans l'énergie et le bâtiment

HOLDIGAZ SA regroupe, sous la forme d'une holding, des sociétés spécialisées dans l'énergie (distribution de gaz naturel, production de biogaz et énergie solaire) et les techniques du bâtiment (chauffage, ventilation, climatisation, sanitaire, cogénération et rénovation énergétique).

Dans le secteur du gaz naturel et des énergies renouvelables, **Energiapro SA** (Vevey) assume depuis 2017 l'ensemble des activités liées à l'approvisionnement en énergie. La **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA** ou **CICG** (Vevey), la **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA** ou **SGPR** (Aigle) ainsi que **Cosvegaz SA** (Cossonay) sont, depuis 2017 également, exclusivement en charge de la gestion et de l'entretien des réseaux de distribution de gaz naturel. Ces trois entreprises desservent un territoire de 152 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg, et alimentent quelque 27'100 consommateurs. **Corelltech SA** (Vevey), spécialisée notamment dans l'analyse de réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel, complète les prestations du groupe liées aux activités du réseau.

Le domaine du bâtiment, connexe à celui de la distribution et de la fourniture d'énergie, regroupe notamment les sociétés **Joseph Diémand SA** (Forel) pour le sanitaire, et **Brauchli SA** (Forel) pour le chauffage. **Roos Ventilation SA** (Forel), active dans les domaines de la ventilation et de la climatisation, et **Taxa SA** (Forel), dans la fourniture de prestations spécialisées dans les installations de chauffage, ont respectivement rejoint le groupe en 2008 et en 2011. **Holdibat SA** (Forel), créée en 2020, a pour mission la gestion de projets en entreprise générale dans les domaines du chauffage, de la ventilation, de la climatisation, du sanitaire, du solaire (CVCS+) et de la rénovation énergétique. Enfin, le groupe s'est porté acquéreur fin 2020 de **CoGen SA** (Forel) spécialisée dans le couplage chaleur-force (cogénération).

Quatre sociétés fournissent pour leur part des prestations dans le domaine des énergies renouvelables. **Ecorecyclage SA** (Lavigny) a pour mission principale la gestion d'une usine de production de biogaz et de compost. **Agena SA** (Forel)

est spécialisée dans l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques ainsi que de pompes à chaleur. **NovoEnergies SA** (Vevey), également active dans les réalisations solaires, assure le service après-vente (SAV) dans cette même ligne d'affaires. **Gazobois SA** (Cossonay) est chargée d'étudier les possibilités de développement d'une filière de production de gaz de synthèse et d'électricité à partir de bois.

Pour réaliser ses activités, HOLDIGAZ SA détient en outre trois sociétés ayant des fonctions transversales et de support, dont le siège est à Vevey, à savoir **Holdigaz Prestations SA** (prestations de services aux sociétés du groupe), **Holdigaz Production SA** (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de la production d'énergie renouvelable) et **Holdigaz Immobilier SA** (gestion du patrimoine immobilier nécessaire aux activités des sociétés opérationnelles).

HOLDIGAZ SA détient également une participation majoritaire dans **Swiss Gas Invest SA**, dont le but est l'acquisition, la détermination, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés œuvrant dans le domaine du gaz naturel, et dans **Softcar SA**, active dans le développement, la production et la commercialisation de véhicules à gaz naturel-biogaz à très faible empreinte écologique ainsi que la vente de licences de production.

Par ailleurs, HOLDIGAZ SA possède des participations minoritaires dans **Gaznat SA**, chargée de l'approvisionnement et du transport du gaz naturel en Suisse romande, dans **Petrovibri SA**, société dont le but a été la recherche d'hydrocarbures en profondeur en Suisse romande et qui s'oriente désormais vers la valorisation géothermique de ses recherches en grandes profondeurs ainsi que dans le projet de forage de géothermie profonde **AGEPP SA** (Alpine Geothermal Power Production), sur le site de Lavey. Elle est enfin actionnaire depuis la fin de l'exercice écoulé d'**Alpiconcept Engineering SA**, dont le but est l'exploitation de solutions de captures efficaces au moyen d'une technologie de pointe capable de créer des environnements virtuels d'une très haute qualité visuelle.

ORGANIGRAMME

HOLDIGAZ SA – Capital MCHF 20,5					
	SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR	GAZ NATUREL	TECHNIQUES DU BÂTIMENT	ÉNERGIES RENOUVELABLES	
DÉTENTIONS À 100%	HOLDIGAZ PRESTATIONS SA Prestations de services Capital MCHF 0,1	ENERGIAPRO SA Approvisionnement en énergie Capital MCHF 1	HOLDIBAT SA Gestion de projets CVCS+ Capital MCHF 0,1	ECORECYCLAGE SA Production de biogaz et de compost Capital MCHF 5	
	HOLDIGAZ PRODUCTION SA Prestations dans le domaine de l'énergie Capital MCHF 0,1	COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA Distribution Capital MCHF 10,5	JOSEPH DIÉMAND SA Installations sanitaires Capital MCHF 1	AGENA SA Installations solaires Capital MCHF 0,2	
	HOLDIGAZ IMMOBILIER SA Immeubles du groupe Capital MCHF 8	SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA Distribution Capital MCHF 10	BRAUCHLI SA Chauffage Capital MCHF 1	NOVOENERGIES SA Installations solaires SAV Capital MCHF 0,1	
		COSVEGAZ SA Distribution Capital MCHF 10	ROOS VENTILATION SA Ventilation et climatisation Capital MCHF 0,3	GAZOBOIS SA Méthanation du bois Capital MCHF 0,12	
		CORELLTECH SA Contrôle des réseaux de gaz et d'eau Capital MCHF 0,2	TAXA SA Chauffage Capital MCHF 0,3		
			COGEN SA Couplage chaleur-force Capital MCHF 0,1		
	PARTICIPATIONS		SWISS GAS INVEST SA Transport de gaz naturel 52,63%		SOFTCAR SA Mobilité au gaz naturel 75,67%
			GAZNAT SA Approvisionnement et transport 15,6%		SWISS GREEN GAS INTERNATIONAL AG Approvisionnement en gaz renouvelable 45%
			PETROSVIBRI SA Recherche d'hydrocarbures 34%		ALPICONCEPT ENGINEERING SA Technologie de captures 34%
			GAZMOBILE SA Véhicules à gaz <10%		LINDJA SA Projets renouvelables 50%
			AGEPP SA Géothermie profonde 21,72%		

CHIFFRES-CLÉS

	DU 01.04.2024 AU 31.03.2025	VARIATIONS %	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024
Ventes de gaz naturel y compris biogaz	1'377 GWh	6,6	1'291 GWh

DONNÉES FINANCIÈRES	CHF		CHF
Ventes de gaz naturel	222'991'017	2,5	217'476'423
Autres prestations du secteur du Gaz	4'791'929	37,5	3'484'804
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	63'869'457	-3,7	66'329'178
Prestations du secteur des Énergies renouvelables	27'697'480	-5,0	29'161'603
Propres prestations portées à l'actif	10'866'023	-1,5	11'027'239
Autres produits d'exploitation	248'122	-38,4	402'690
Total des produits d'exploitation	330'464'028	0,8	327'881'937

Résultat opérationnel (EBITDA)	82'130'671	37,5	59'719'643
Amortissements et constitution de provisions	-66'432'171	39,4	-47'642'480
Dissolution de provisions d'exploitation	12'572'362	102,0	6'224'397
Résultat d'exploitation (EBIT)	28'270'862	54,5	18'301'560
Autres produits et charges	-2'122'139	-121,9	9'709'922
Part des actionnaires minoritaires	399'770	-135,9	-1'112'279
Bénéfice du groupe	26'548'493	-1,3	26'899'203

Actifs circulants	171'293'406		150'414'736
Actifs immobilisés	476'580'287		499'581'283
Capitaux étrangers à court terme	94'916'167		106'338'743
Capitaux étrangers à long terme	209'401'926		207'245'755
Capitaux propres (avant répartition)	343'555'600		336'411'521
Total du bilan	647'873'693		649'996'019

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET INFORMATIONS STATUTAIRES

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

A. But social

La Société a pour but principal la détention de participations dans des sociétés actives dans la distribution de gaz naturel ou dans des secteurs en synergie directe ou indirecte avec cette activité.

B. Propres actions

Au 31 mars 2025, HOLDIGAZ SA détient 2,1% d'actions propres, contre 0,47% en fin d'exercice précédent.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

A. Capital

La Société dispose d'un capital-actions de CHF 20'500'000 (vingt millions cinq cent mille francs) au 31 mars 2025.

B. Actions

La Société dispose d'une classe unique d'actions ordinaires comportant, au 31 mars 2025, 2'050'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 (dix francs) chacune, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Les titres sont traités sur des plateformes d'échange de diverses institutions bancaires accueillant un marché hors bourse, comme par exemple la Banque Cantonale Bernoise (BCBE). Il n'y a pas de bons de participation.

C. Restrictions de transfert d'actions

L'inscription de tout transfert d'actions sur le registre des actions, avec tous les droits qui en découlent, n'est valable que si elle a préalablement été approuvée par le Conseil d'administration. L'article 6 des statuts précise les motifs de refus du transfert.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Composition et durée de mandat

Le Conseil d'administration est composé de neuf à quinze membres. La durée de leur mandat statutaire est de deux ans. Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité suisse.

B. Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Pour l'exercice 2024-2025, il a tenu séance à quatre reprises. Le Conseil d'administration doit être en majorité pour délibérer. La majorité absolue des voix émises est nécessaire pour une décision ou une élection.

C. Attributions et compétences

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables mentionnées à l'article 716a du Code des obligations.

Il décide de la stratégie de groupe (société holding et filiales opérationnelles et de services) et exerce également les attributions et compétences qui lui sont expressément réservées par les statuts et un règlement d'organisation définissant la répartition des tâches au sein de la Société. Il est enfin compétent pour toutes les affaires qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale ou à un autre organe de la Société ou qui ne leur ont pas été déléguées.

Conformément à la possibilité mentionnée à l'article 25 des statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion exécutive de la Société au Président et Administrateur-délégué et à la Direction sur la base d'un règlement d'organisation déterminant la répartition des tâches et les compétences financières.

ADMINISTRATEURS EN FONCTION AU 31 MARS 2025	ÉLU EN	TERME DU MANDAT	ANNÉE DE NAISSANCE	REPRÉSENTANT DE
Philippe Petitpierre La Tour-de-Peilz Président et Administrateur-délégué	2005	2025	1948	Energiapro SA – CIGG – SGPR – Cosvegaz SA – Corelltech SA – Holdibat SA – Joseph Diémand SA – Brauchli SA – Roos Ventilation SA – Taxa SA – CoGen SA – Ecorecyclage SA – Agena SA – NovoEnergies SA
Fernand Mariétan Monthey Vice-président	2005	2025	1952	Energiapro SA – SGPR – Ecorecyclage SA
Florian Chiaradia Montreux	2021	2025	1987	Energiapro SA – CIGG
Stéphane Coppey Monthey	2013	2025	1971	Energiapro SA – SGPR
Grégory Dévaud Aigle	2022	2025	1984	Energiapro SA – SGPR
Jean de Gautard Blonay – St-Légier	2005	2025	1953	Energiapro SA – CIGG – SGPR – Cosvegaz SA – Ecorecyclage SA
Antoine de Lattre Corseaux	2018	2025	1954	Energiapro SA – CIGG – SGPR – Cosvegaz SA
Yvan Luccarini Vevey	2020	2025	1970	Energiapro SA – CIGG
Christian Minacci Corseaux	2023	2025	1955	CIGG
Georges Rime Cossonay	2007	2025	1957	Cosvegaz SA – Ecorecyclage SA
Daniel Willi Montreux	2023	2025	1951	Energiapro SA – CIGG

Secrétaire (hors Conseil) : Anne Crettenand, La Tour-de-Peilz

D. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé de la marche des affaires des sociétés du groupe lors de chacune de ses séances, auxquelles participent les membres de la Direction. La Direction le renseigne régulièrement sur l'évolution financière de chacune des sociétés par les situations intermédiaires et projections de résultats qu'elle établit.

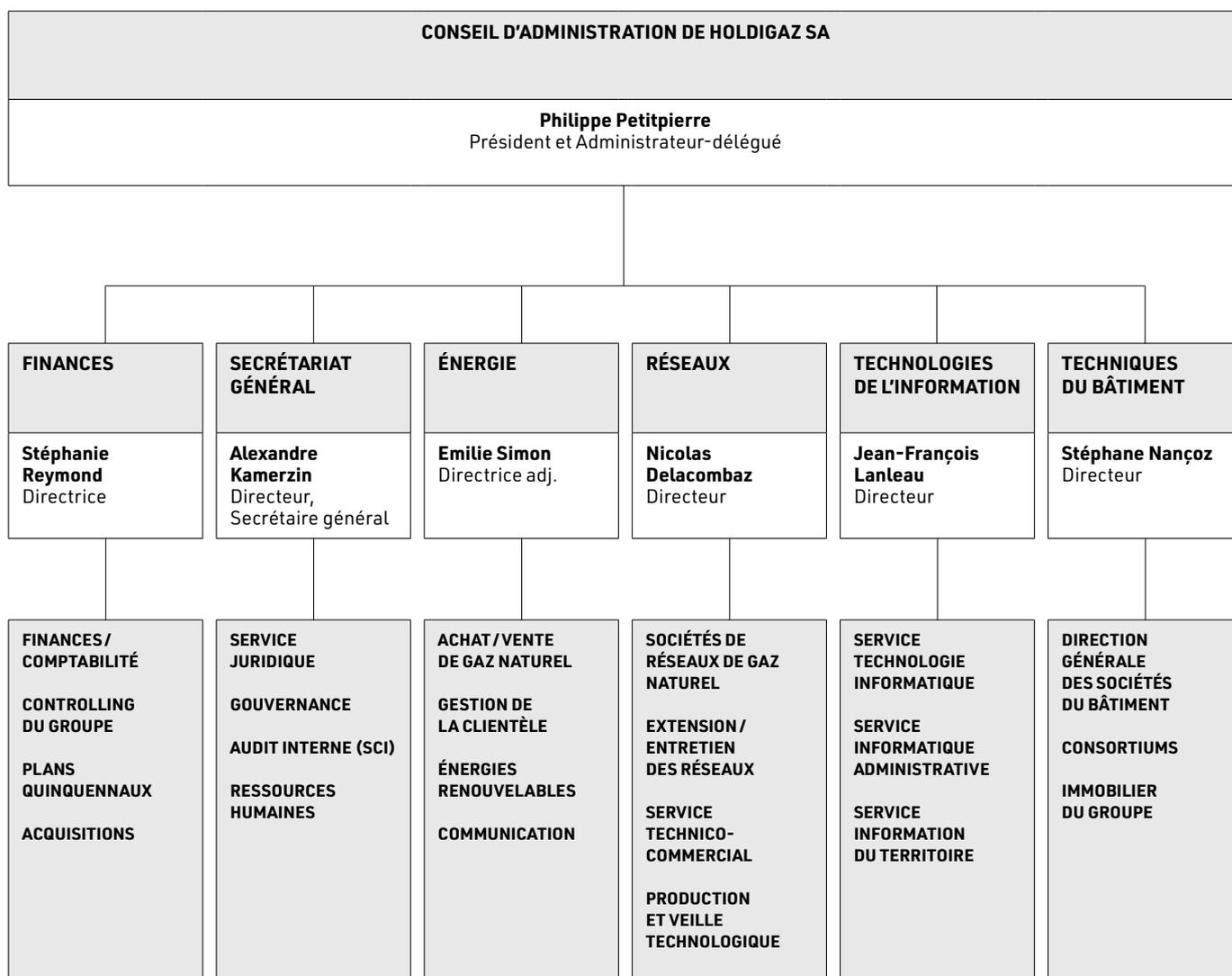
Le Conseil d'administration se prononce également sur l'évaluation des risques de nature stratégique, financière, opérationnelle ou de conformité que lui présente la Direction. Pour l'exercice 2024-2025, chaque société opérationnelle du groupe a procédé à une analyse prenant en compte l'évolution comparative des risques par rapport aux exercices précédents.

Le Conseil d'administration approuve également le rapport concernant le système de contrôle interne (SCI) que lui soumet une fois par année le Comité d'audit. Ce SCI a pour objectif de s'assurer d'une gestion correcte et efficace, de la protection des actifs ainsi que de garantir l'exactitude et l'intégralité des enregistrements comptables et la fiabilité des informations financières. Il est réalisé pour chacune des sociétés opérationnelles du groupe.



Le groupe HOLDIGAZ et ses sociétés soutiennent la vie locale. À l'occasion de la biennale Images Vevey 2024, la façade sud du siège a été recouverte par une photographie monumentale de l'artiste coréenne Jung Lee.

4. CONDUITE DU GROUPE HOLDIGAZ



5. DIRECTION (situation au 31 mars 2025)

DIRECTION DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR		
HOLDIGAZ SA, HOLDIGAZ PRESTATIONS SA, HOLDIGAZ PRODUCTION SA, HOLDIGAZ IMMOBILIER SA		
<p>Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué</p> <p>Nicolas Delacombaz, Directeur Alexandre Kamerzin, Directeur, Secrétaire général Jean-François Lanleau, Directeur Stéphane Nançoz, Directeur Stéphanie Reymond, Directrice</p> <p>Philippe Cornu, Sous-directeur Francis Héritier, Sous-directeur David Léonard, Sous-directeur Nicole Müller, Sous-directrice</p> <p>Emilie Simon, Directrice adj. Michel Vauthey, Directeur adj.</p> <p>Frédéric Ohrel, Sous-directeur Bertrand Raemy, Sous-directeur Vincent von Büren, Sous-directeur</p>		
DIRECTION DES FILIALES OPÉRATIONNELLES		
<p>ENERGIAPRO SA</p> <p>Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué Stéphanie Reymond, Directrice Emilie Simon, Directrice adj. Francis Héritier, Sous-directeur Nicole Müller, Sous-directrice Frédéric Ohrel, Sous-directeur</p>	<p>HOLDIBAT SA</p> <p>Stéphane Nançoz, Administrateur-délégué et Directeur</p>	<p>ECORECYCLAGE SA</p> <p>Philippe Petitpierre, Président Yann Zimmermann, Directeur</p>
<p>COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA, SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA, COSVEGAZ SA</p> <p>Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué Nicolas Delacombaz, Directeur Alexandre Kamerzin, Directeur, Secrétaire général Jean-François Lanleau, Directeur Stéphanie Reymond, Directrice Michel Vauthey, Directeur adj. Philippe Cornu, Sous-directeur Frédéric Ohrel, Sous-directeur Bertrand Raemy, Sous-directeur Vincent von Büren, Sous-directeur</p>	<p>JOSEPH DIÉMAND SA</p> <p>Stéphane Nançoz, Directeur général Alexis Coral, Directeur Marco Orlando, Directeur Fabio Marusco, Sous-directeur</p>	<p>AGENA SA</p> <p>David Da Mota, Directeur Carina Vilas, Directrice adj.</p>
<p>CORELLTECH SA</p> <p>Valentin Basse, Directeur Nicolas Pasquier, Directeur adj. Michel Vauthey, Directeur adj. Frédéric Ohrel, Sous-directeur</p>	<p>BRAUCHLI SA *</p> <p>Stéphane Nançoz, Directeur général Marco Orlando, Directeur Paolo Raccio, Directeur Marc Bastian, Sous-directeur Johan Monnier, Sous-directeur Salvador Pineiro, Sous-directeur Dmitry Tcheremissov, Sous-directeur</p>	<p>NOVOENERGIES SA</p> <p>Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué</p>
<p>ROOS VENTILATION SA</p> <p>Stéphane Nançoz, Directeur général Michaël Manillier, Directeur Marco Orlando, Directeur Ayoub Azedag, Sous-directeur</p>	<p>TAXA SA</p> <p>Stéphane Nançoz, Directeur général Mathias Schorro, Directeur Luciano Zoccolan, Directeur</p>	<p>GAZOBOIS SA</p> <p>Philippe Petitpierre, Président</p>
<p>COGEN SA</p> <p>Philippe Petitpierre, Président</p>	<p>SOFTCAR SA</p> <p>François Vuille, Président Jean-Luc Thutiez, Directeur général</p>	<p>* Philippe Robert-Nicoud, Sous-directeur † 16.12.2024</p>

6. ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA est l'organe de révision de la Société et des comptes de groupe. Il a été réélu par l'Assemblée générale du 25 septembre 2024 pour un mandat d'une année.

RESSOURCES HUMAINES

Le groupe HOLDIGAZ soutient la relève professionnelle et encourage les places d'apprentissage au sein de ses sociétés

SITUATION AU 31 MARS 2024	COLLABORATRICES	COLLABORATEURS	TOTAL	DONT APPRENTI(E)S	ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS
Sociétés gazières	48	110	158	6	149,5
Joseph Diémand SA	8	85	93	20	91,7
Brauchli SA	11	91	102	22	101,4
Roos Ventilation SA	2	19	21	1	18,6
Taxa SA	2	11	13		12,5
Ecorecyclage SA	2	9	11		10,3
Agena SA	8	44	52	1	50,1
Corelltech SA	1	11	12		12
Softcar SA	3	18	21		17,3
TOTAL	85	398	483	50	463,4

L'effectif du personnel actif a enregistré une diminution de l'ordre de 3,4% au cours de l'exercice sous revue, avec des variations de plus ou moins faible amplitude dans chaque société opérationnelle du groupe.

Le personnel intérimaire engagé lors de périodes de forte charge de travail, qui a représenté pour l'exercice écoulé 22 postes équivalent plein temps, n'est pas compris dans le tableau ci-dessus. Par ailleurs, le recours à la sous-traitance est pratiqué sur un certain nombre de chantiers.

Le groupe soutient activement la relève professionnelle, notamment au travers des places d'apprentissage au sein de ses différentes sociétés. Le tableau ci-dessus comprend les postes d'apprentissage, qui représentent un peu plus de 10% de l'effectif. Les places proposées concernent les différents métiers des entreprises du groupe, essentiellement dans le secteur de la construction (sanitaire, chauffage, ventilation et climatisation), mais également dans ceux du commerce et de la gestion administrative, de la mécanique et de la logistique. Dans le même esprit, il soutient également la Journée oser tous les métiers (JOM), une initiative qui permet aux élèves de découvrir le monde du travail en accompagnant un parent ou un proche dans son activité professionnelle.



Les sociétés du groupe HOLDIGAZ félicitent leurs apprenti(e)s ayant obtenu leur diplôme en juillet 2024. Le secteur des techniques du bâtiment basé à Forel regroupe 80% des places d'apprentissage dans les domaines du sanitaire, du chauffage, de la ventilation et de la climatisation.



À l'occasion de la Journée oser tous les métiers (JOM) du 18 novembre 2024, plusieurs enfants des collaborateurs ont pu accompagner leurs parents, découvrant ainsi la diversité des métiers au sein du groupe.

Parallèlement, le groupe favorise les stages en entreprise, qui vont de pair avec les formations effectuées au sein d'une haute école. Pour le personnel actif, il encourage des formations en vue d'une progression de carrière dans les sociétés.

D'une manière plus générale, l'accent est porté sur la sécurité au travail, particulièrement importante dans les domaines de l'énergie et de la construction. La protection des personnes et des biens est une priorité lors de la réalisation de travaux sur l'ensemble des chantiers du groupe.

En matière de bonnes pratiques, un Code de conduite applicable à l'ensemble des sociétés et des collaborateurs du groupe définit les principes professionnels et règles de comportement à observer à tous les niveaux de nos entreprises.





**GAZ
NATUREL**

ENVIRONNEMENT POLITIQUE

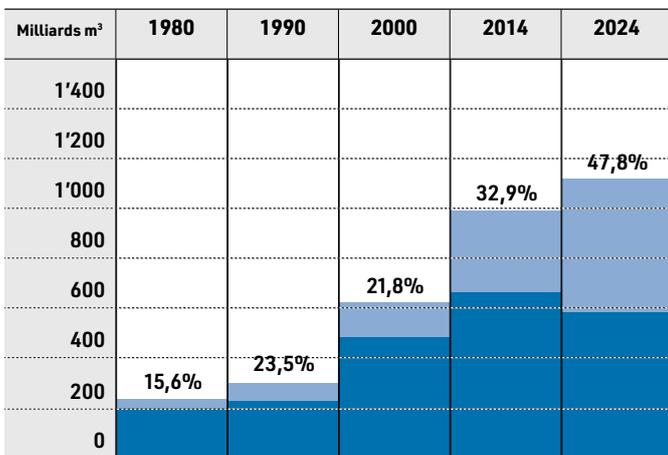
En 2024, la demande mondiale de gaz a renoué avec la croissance, enregistrant une hausse de 2,8% par rapport à l'année précédente

SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ EN SUISSE

Sur le plan de la politique suisse, l'année écoulée a été particulièrement riche en développements de projets législatifs dans le domaine de l'énergie. Ceux-ci concernent notamment le projet de loi fédérale sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz). Contrairement au calendrier annoncé, le message n'a finalement pas été transmis aux Chambres fédérales en 2024. Face au besoin toujours plus pressant de régler l'approvisionnement en gaz au moyen d'une loi particulière, l'industrie gazière reste donc dans l'attente d'un cadre réglementaire relatif au marché du gaz en Suisse.

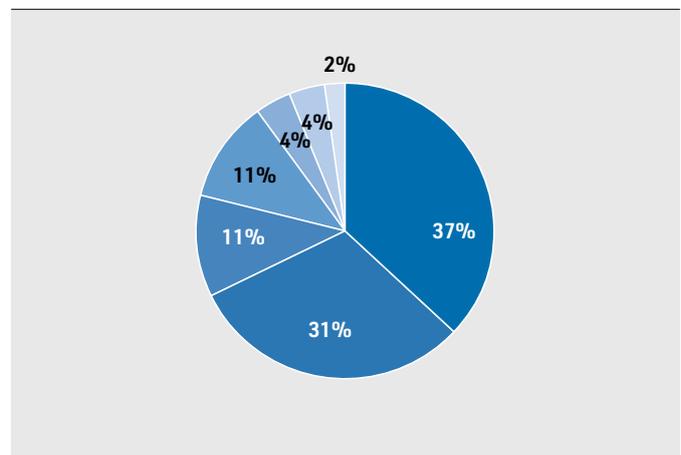
Dans un contexte international encore quelque peu tendu, et afin de garantir la sécurité d'approvisionnement de la Suisse, l'ordonnance du 18 mai 2022 relative à la garantie des capacités de livraison en cas de pénurie grave de gaz naturel a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2026. Les gazières suisses sont ainsi tenues de maintenir, pour un hiver supplémentaire, une réserve équivalente à 15% de la consommation annuelle moyenne du pays. Étant donné l'amélioration globale de la situation en matière d'approvisionnement, l'obligation faite aux gestionnaires des réseaux gaziers de détenir des options sur des livraisons de gaz supplémentaires n'a toutefois pas été reconduite.

PART DU GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ (GNL) DANS LE COMMERCE GAZIER INTERNATIONAL



Source : Energy Institute

APPROVISIONNEMENT DE L'EUROPE EN GAZ NATUREL EN 2024



Source : Gaznat SA

En 2024, la demande mondiale de gaz a renoué avec la croissance, enregistrant une hausse de 2,8% par rapport à l'année précédente. Cette progression s'explique principalement par la contribution de la région Asie-Pacifique et du secteur industriel. L'année 2024 a également confirmé l'importance stratégique du gaz dans le paysage énergétique, en particulier pour répondre aux aléas climatiques, tant durant les périodes de froid que lors des épisodes de fortes chaleurs, notamment pour l'alimentation des systèmes de climatisation. La flexibilité offerte par le gaz permet de compenser les fortes variabilités de la production d'énergies renouvelables réalisées à partir de panneaux photovoltaïques et d'éoliennes, grâce à des centrales à gaz rapidement disponibles.

MODIFICATION DE LA LOI SUR L'ÉNERGIE ET DE LA LOI SUR L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

Au mois de juin 2024, le peuple suisse a plébiscité le projet de loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (Mantelerlass), qui a été accepté en votation à hauteur de 68,7%. Cette nouvelle législation comprend aussi bien des mesures incitatives que de nouvelles réglementations pour la production, le transport, le stockage et l'utilisation efficace de l'électricité. Ces prescriptions visent à favoriser un recours accru à des technologies novatrices.

Cette loi fédérale prévoit notamment que des installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, comme l'eau, le soleil, le vent et la biomasse, soient rapidement construites. Elle vise également une harmonisation à l'échelle nationale des tarifs minimaux rétribuant l'injection de courant solaire dans le réseau. Des communautés électriques locales peuvent en outre être créées pour commercialiser au sein d'un quartier l'électricité solaire qu'elles ont elles-mêmes produite.

La transition énergétique, ajoutée à la croissance démographique et économique, implique que le besoin en électricité de la Suisse (environ 60 TWh aujourd'hui) continuera d'augmenter pour atteindre environ 85 TWh à l'horizon 2050, selon les projections les plus récentes. Nos capacités actuelles de production correspondent à peu près, en moyenne pluriannuelle, à notre consommation. La perspective de l'arrêt progressif des centrales nucléaires, qui représentent environ 35% de la production d'électricité, pose de nombreuses questions. Les énergies renouvelables parviendront-elles à remplacer l'atome ? Devrons-nous compter sur l'étranger pour combler notre déficit de production ? À cela s'ajoute le facteur saisonnier, puisque la Suisse est surtout confrontée à d'importantes lacunes hivernales d'électricité. Au vu de ces enjeux, il importe de s'appuyer sur un mix énergétique, en n'interdisant, ni ne privilégiant aucune forme de production.

ENERGIAPRO SA : COMMERCIALISATION D'ÉNERGIE

En complément de ses activités dans la fourniture de gaz naturel, Energiapro SA a renforcé le développement de ses solutions dans le domaine des énergies renouvelables

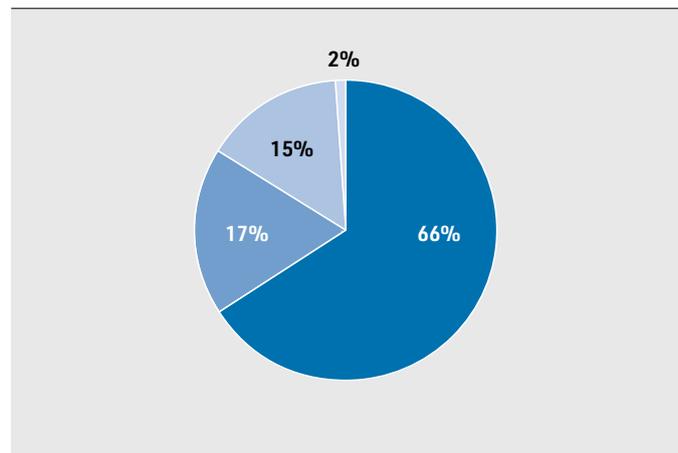
Energiapro SA a pour but la fourniture d'énergie aux clients finaux situés principalement sur les zones de chalandise des sociétés de réseaux du groupe HOLDIGAZ (CICG, SGPR et Cosvegaz SA). La société est aussi active dans le développement et la valorisation des énergies renouvelables par la vente notamment d'énergie solaire, de biogaz et de chaleur renouvelable, à l'intérieur et à l'extérieur des réseaux de distribution du groupe.

Elle collabore par ailleurs étroitement avec Agena SA dans le cadre du contracting solaire, une solution proposée aux propriétaires de grande toiture. Cette solution permet aux clients d'accéder à de l'électricité renouvelable sans devoir investir financièrement. Durant l'exercice sous revue, l'électricité renouvelable fournie par le biais du contracting solaire a atteint 7,1 GWh, en hausse de 9% par rapport à l'exercice précédent (6,5 GWh).

Dans le domaine gazier, la séparation entre les activités de gestion des réseaux (activités liées à la maintenance et au développement des réseaux) et celle d'approvisionnement en énergie sera très certainement imposée par la future LApGaz. Dans ce contexte, Energiapro SA développe une offre concurrentielle permettant également de répondre aux défis de la Stratégie énergétique 2050. La société propose entre autres des garanties d'origine de biogaz à un tarif attractif depuis le 1^{er} octobre 2024.

Les quantités de gaz naturel et biogaz vendues durant l'exercice représentent 1'377 GWh, contre 1'291 GWh au 31 mars 2024. Durant la période sous revue, la répartition des ventes de gaz par catégorie de consommation fait une large part au secteur résidentiel (66%), suivi du secteur industriel (17%) et du secteur commercial (15%). Les ventes à la commune de Moudon pour son propre réseau de distribution (2%) complètent le tableau des quantités livrées par la société.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN 2024-2025



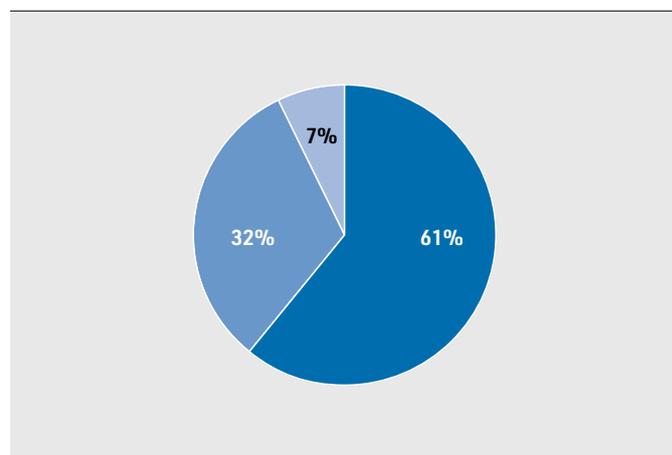


Les travaux vont bon train dans la commune de Bourg-en-Lavaux afin de finaliser le réseau de chauffage à distance de Cully, qui permettra à Energiapro SA de fournir de la chaleur renouvelable en utilisant de l'eau du Léman.

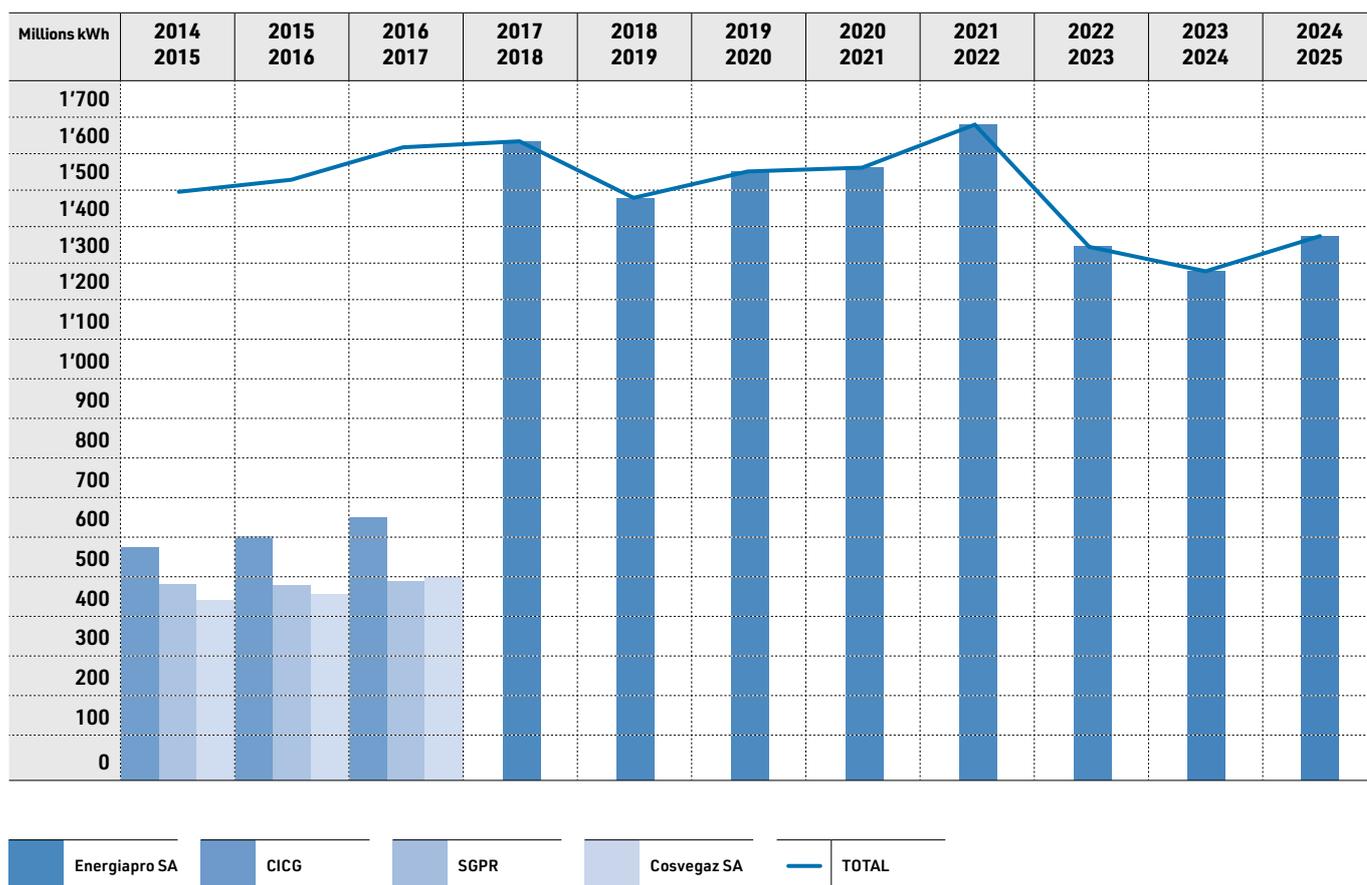
CHIFFRES-CLÉS

		DU 01.04.2024 AU 31.03.2025	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024
Ventes de gaz naturel	GWh	1'377,0	1'291,0
Produits d'exploitation	MCHF	227,2	219,5
Bénéfice net	MCHF	40,4	24,6
Dividende à HOLDIGAZ SA	MCHF	40,0	24,0

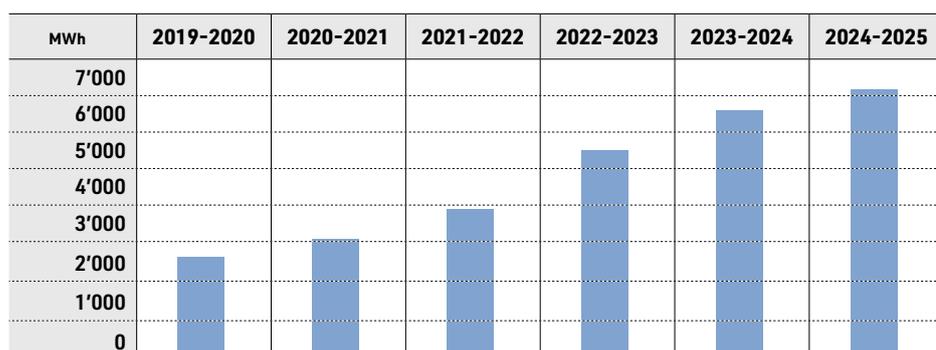
RÉPARTITION DES VENTES DE BIOGAZ EN 2024-2025



ÉVOLUTION DES VENTES DE GAZ NATUREL



CONTRACTING SOLAIRE : PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE



DISTRIBUTION DE GAZ AU SEIN DU GROUPE HOLDIGAZ

Les actionnaires de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA et de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA ont été à l'origine de la création du groupe HOLDIGAZ

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz acheminées dans les réseaux des trois sociétés de distribution gazière – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (CICG), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR) et Cosvegaz SA – atteignent 1,38 milliard de kWh, y compris le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens (FR).

Par rapport à l'exercice précédent, le total des ventes de gaz présente une progression de l'ordre de 6,6%. Cette hausse trouve sa cause principale dans les degrés-jours, qui sont supérieurs de 11,6% par rapport aux valeurs de l'année passée, en raison de températures moins élevées, notamment durant la saison hivernale.

En plus de ces circonstances favorables, les trois sociétés de distribution ont réalisé 48 nouveaux raccordements, dont une part importante concerne la substitution au mazout, contribuant ainsi à diminuer l'empreinte carbone.

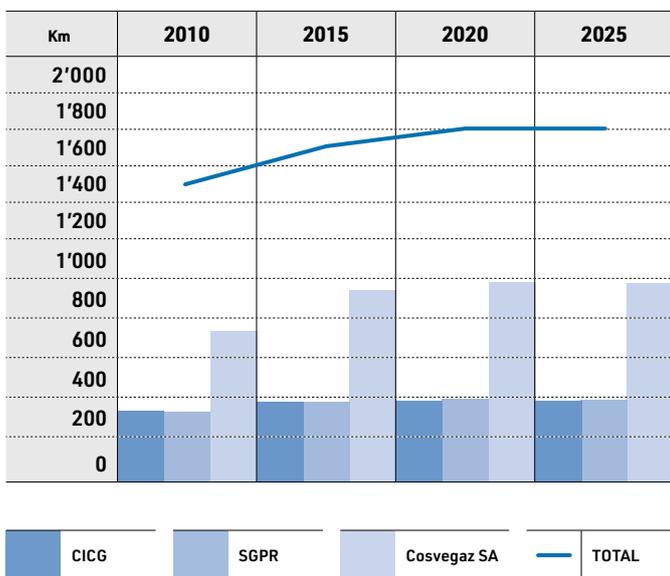


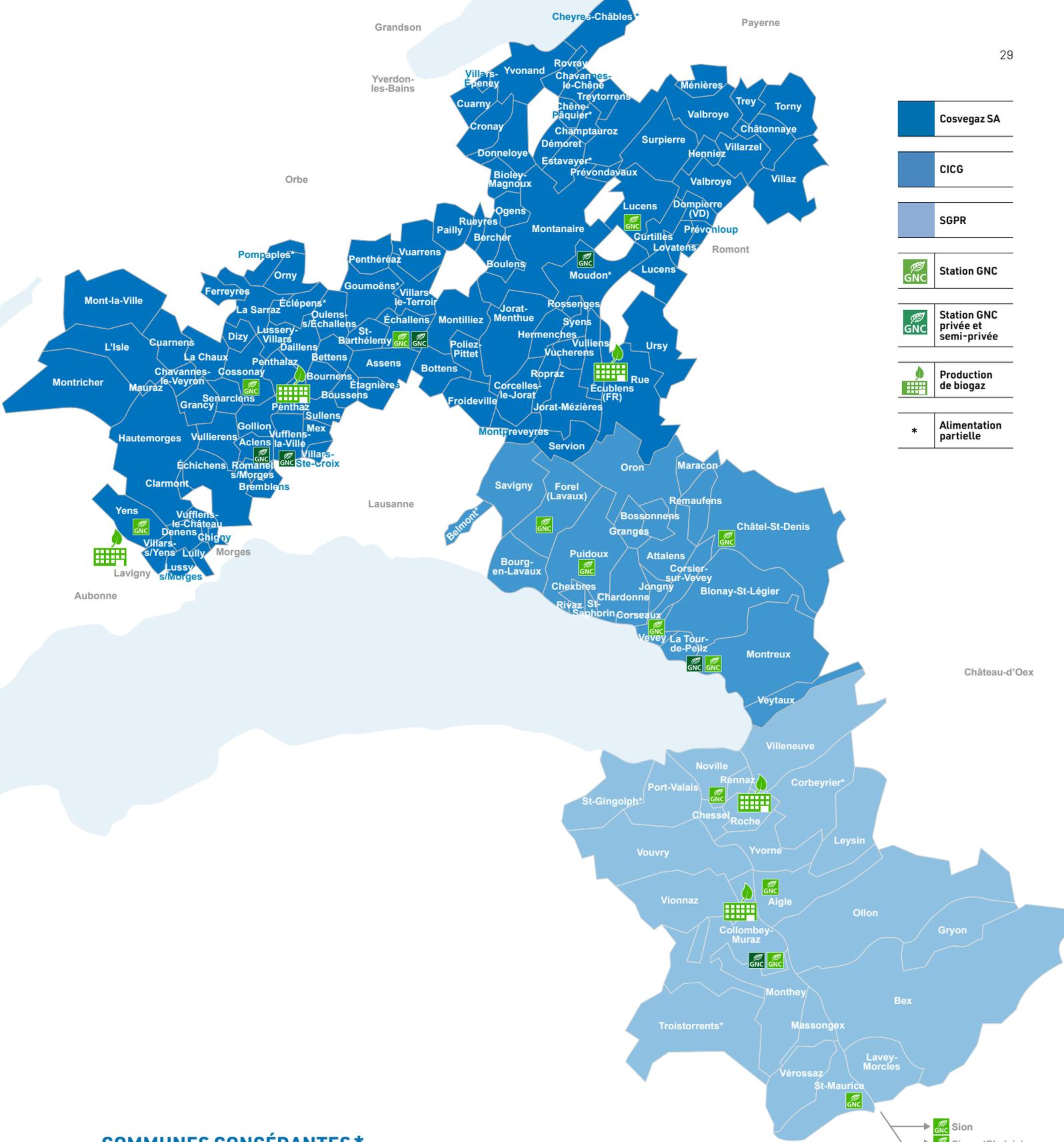
Préparation des conduites avant soudure pour un assainissement sur le réseau de la CICG.



La SGPR distribue de l'énergie à 23 communes établies sur son réseau, dont du biogaz, une énergie renouvelable et locale, produite à partir de déchets verts ou de boues de stations d'épuration.

LONGUEUR DES RÉSEAUX DE GAZ NATUREL (CICG, SGPR ET COSVEGAZ SA)





- Cosvegaz SA
- CICG
- SGPR
- Station GNC
- Station GNC privée et semi-privée
- Production de biogaz
- * Alimentation partielle

**COMMUNES CONCÉDANTES*
(CONVENTIONS D'ALIMENTATION
AU 31 MARS 2025)**

**RÉSEAUX DE
CONDUITES**

SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION	VAUD	VALAIS	FRIBOURG	TOTAL	Km
CICG	19	-	5	24	404,7
SGPR	13	10	-	23	408,5
Cosvegaz SA	95	-	10	105	986,4
TOTAL	127	10	15	152	1'799,6

* Pour certaines communes, l'alimentation ne concerne qu'une partie du territoire ou des clients spécifiques.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA

Distribution de gaz naturel-biogaz à 24 communes vaudoises et fribourgeoises

L'exercice 2024-2025 peut être qualifié de globalement positif, tant au niveau financier que de la marche des affaires. La Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (CICG) a ainsi procédé à la mise en service de 12 nouveaux raccordements, dont 7 comme substitution à d'autres agents énergétiques et 5 pour de nouvelles constructions.

Au niveau des investissements, la société a effectué le renouvellement d'une partie de son réseau de distribution haute pression par la pose d'une nouvelle conduite en polyéthylène sur une longueur de 200 m au quai Ernest-Ansermet à Vevey, portant la longueur totale des réseaux de gaz à 404,7 km.

La société a également procédé à la rénovation et au remplacement d'anciennes canalisations en fonte et en acier, réalisés par tubage, sur une longueur totale de 590 m. Les quantités de gaz transportées pendant l'exercice écoulé ont totalisé 560,3 GWh.



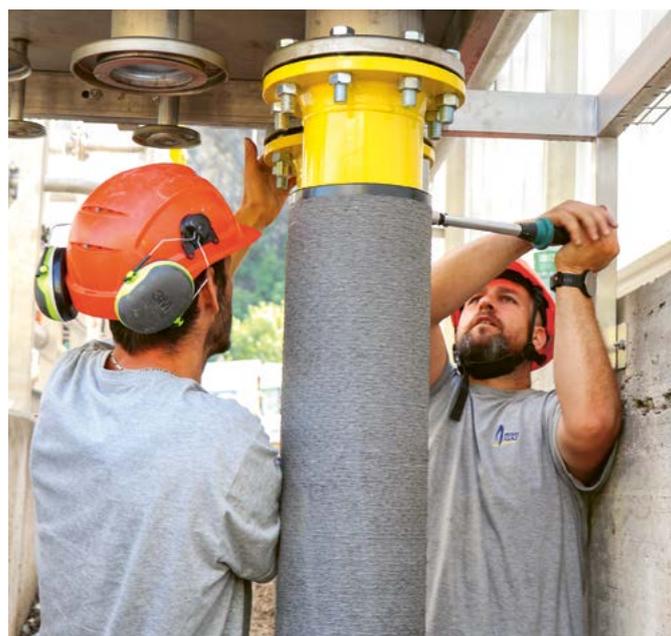
Les équipes en charge des réseaux de gaz assemblent différentes pièces en vue de raccorder les nouvelles conduites menant au poste de détente et de comptage (PDC) de Gaznat SA, à Vevey.

SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA

*Distribution de gaz naturel-biogaz à 23 communes
du Chablais vaudois et valaisan*

Au cours de l'exercice sous revue, la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR) a poursuivi son développement. Elle a procédé à la mise en service de 17 nouveaux raccordements, dont 7 en remplacement d'autres agents énergétiques et 10 pour de nouvelles constructions. En parallèle, la société a continué d'investir dans ses réseaux par l'assainissement de 260 m de conduites haute pression et 110 m de conduites basse pression, totalisant 408,5 km en fin d'exercice.

Sur le plan des réalisations, d'anciennes canalisations de gaz ont dû être remplacées dans différentes communes, notamment à Villeneuve, entre la route du Pont-Noir et la route du Pré-au-Comte, nécessitant la mise en place d'un forage dirigé à une profondeur de 4 m sous les voies CFF. Les quantités de gaz transportées durant l'exercice écoulé atteignent, quant à elles, 416,5 GWh.



Des collaborateurs des Installations finalisent le montage de la nouvelle unité d'épuration du biogaz à Roche en vue d'une injection dans le réseau.

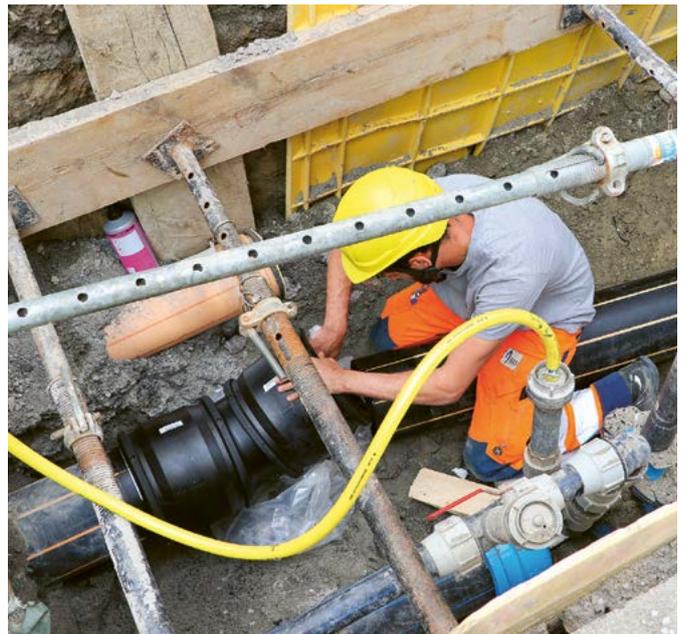
COSVEGAZ SA

Distribution de gaz naturel-biogaz à 105 communes vaudoises et fribourgeoises dans les districts de Morges, du Gros-de-Vaud, du Jura-Nord vaudois, de la Broye, de Lavaux-Oron et de la Glâne

Le développement de Cosvegaz SA s'est poursuivi durant l'exercice, avec de nouvelles extensions du réseau et un accroissement du nombre de raccordements sur les réseaux existants. Quelque 19 installations ont ainsi pu être mises en service, dont plus de la moitié concerne la substitution à d'autres énergies.

Le réseau a pour sa part été complété par l'adjonction de 120m de nouvelles conduites de gaz, faisant du réseau de Cosvegaz SA le plus étendu du groupe avec ses 986,4 km, alors que les quantités de gaz transportées se sont élevées à 394,5 GWh.

Au niveau des investissements, la société a entrepris le déplacement et l'assainissement d'anciennes canalisations de gaz, réalisés en forage dirigé, en coordination avec le remplacement d'un pont sur la Venoge dans la région de Penthaz. À Cossonay, les réseaux haute et basse pressions ont dû être détournés dans le cadre d'importants travaux sur la place de la Tannaz.



Des travaux d'assainissement de canalisations de gaz ont été réalisés en cours d'exercice sur le réseau de Cosvegaz SA.

CORELLTECH SA

Une expertise reconnue dans le contrôle des réseaux de gaz, d'eau et dans l'assainissement

Corelltech SA, qui a rejoint le groupe HOLDIGAZ en 2017, dispose d'un savoir-faire reconnu depuis plus de 20 ans, notamment dans l'analyse et le contrôle des réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel. Cette société est venue compléter les prestations du groupe liées aux activités des trois sociétés de distribution gazière (CICG, SGPR et Cosvegaz SA).

En dehors de ses activités dans les réseaux de gaz, Corelltech SA s'est aussi spécialisée dans le secteur de l'eau potable, dans les contrôles d'assainissement ainsi que dans la vente et la location de matériel, notamment le déploiement de vannes connectées et pilotées à distance. L'entreprise a intégré le groupe HOLDIGAZ, tout en poursuivant son engagement dans ses domaines de spécialisation. Cette proximité avec les sociétés du groupe a eu comme corollaire le renforcement de ses activités ainsi que l'élargissement de sa gamme de prestations proposée à ses clients et partenaires.

La société a réalisé un exercice 2024-2025 marqué par une croissance de ses produits d'exploitation. Les résultats sont aussi en augmentation par rapport à la période sous revue précédente en raison de charges bien maîtrisées. Cette situation lui a permis de verser un dividende de CHF 280'000 à HOLDIGAZ SA, lui aussi en hausse.



Les fuites d'eau potable représentent un enjeu majeur pour les communes. Corelltech SA met son expertise au service de la réduction des pertes de cette ressource essentielle.

GAZ NATUREL CARBURANT

Depuis 2024, une flotte de 12 bus des Transports publics VMCV SA roule à 100% au gaz renouvelable, un geste bienvenu pour le climat

Rouler au gaz (gaz naturel comprimé, GNC) permet de ménager à la fois l'environnement et le porte-monnaie. Les véhicules roulant au GNC émettent non seulement moins de CO₂ que les véhicules à essence ou au diesel, mais aussi beaucoup moins de polluants nocifs pour l'environnement et la santé, comme les particules fines.

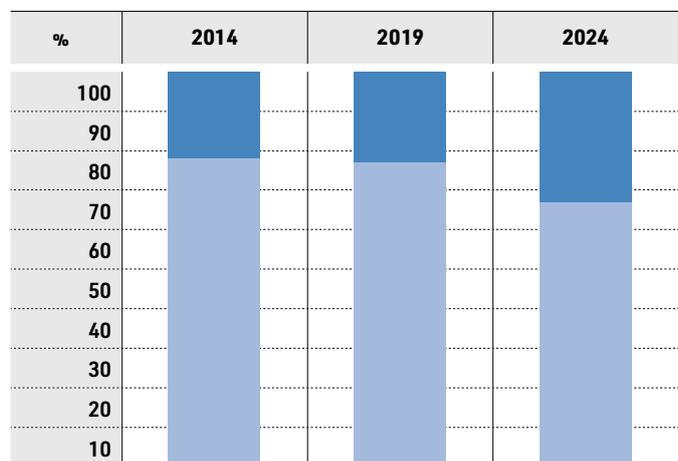
Concrètement, avec un moteur au GNC, les valeurs d'émission d'oxydes d'azote sont réduites d'environ 50% par rapport à un moteur à essence et même de 95% par rapport à un moteur diesel courant. Les oxydes d'azote sont particulièrement problématiques en relation avec la formation d'ozone durant les mois d'été. Le GNC est par ailleurs partiellement exonéré de l'impôt sur les carburants à hauteur de CHF 0,40 par litre d'équivalent essence, l'exonération étant totale pour la part issue du biogaz. Ce dispositif fiscal mis en place initialement jusqu'à fin 2023 a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2030. Afin de soutenir la production de biogaz local et son utilisation dans la mobilité, Energiapro SA a fait le choix de maintenir et d'inclure d'office une part de 20% de cette énergie renouvelable dans le carburant. Il est également possible de choisir l'option 100% biogaz pour les stations de remplissage de Vevey et de Lucens.

Certaines entreprises, telles que Migros Vaud ou Transports publics VMCV SA à Clarens, ont même opté pour une flotte de véhicules roulant à 100% au gaz renouvelable afin de réduire leur empreinte carbone.

Le prix de vente du GNC a été maintenu, dans les stations desservies par Energiapro SA, à CHF 1,44/kg, correspondant à CHF 0,98/l d'équivalent essence, soit 45% meilleur marché que le carburant sans plomb 95 (au prix moyen de CHF 1,79/l durant l'exercice écoulé). Le prix du biogaz aux stations de Vevey et de Lucens s'élève, quant à lui, à CHF 1,933/kg, soit CHF 1,31/l d'équivalent essence.

Au niveau des ventes, 18,4 millions de kWh ont été fournis par Energiapro SA sous forme de carburant sur le réseau HOLDIGAZ en 2024-2025, soit une diminution de 6,2% par rapport à l'exercice précédent. Sur le réseau du groupe, la distribution s'opère par le biais de 21 stations de remplissage, dont 15 stations publiques, des unités destinées aux Transports publics VMCV SA à Clarens ainsi que des installations privées. La Suisse romande compte dans son ensemble 35 stations de remplissage publiques.

PART DE BIOGAZ DANS LE GNC



Source : ASIG



Depuis le 1^{er} janvier 2024, 12 bus des Transports publics VMCV SA roulent à 100% au biogaz, une énergie renouvelable et locale fournie par Energiapro SA. À l'occasion de l'inauguration de ces véhicules en mai 2024, Emilie Simon, Directrice adjointe d'Energiapro SA, a remis une attestation biogaz à Caroline Beglinger Fédorova, Directrice de VMCV SA.

Lors de la 20^e Assemblée générale de HOLDIGAZ SA du 25 septembre 2024 à Vevey, M. Jean-Luc Thuliez, Directeur général de Softcar SA, a présenté en avant-première le nouveau modèle biénergie (gaz-électrique) développé par la start-up fribourgeoise.



PARTICIPATIONS GAZIÈRES

SWISS GAS INVEST SA

Grâce à sa participation majoritaire dans Swiss Gas Invest SA, HOLDIGAZ SA renforce sa position stratégique dans l'approvisionnement en gaz de la Suisse

Créée en juin 2016 en partenariat avec Gaznat SA, Erdgas Ostschweiz AG, Swissgas AG, Groupe E SA et Gas & Com AG, la société a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel.

Swiss Gas Invest SA détient une participation à hauteur de 7,9% de la société FluxSwiss Sàrl, filiale suisse de la société belge Fluxys Europe SA, en consortium avec le fonds d'investissement Energy Infrastructure Partners (36,6%), Fluxys Europe SA (50,6%) et Swissgas AG (4,9%). À la suite de cette transaction, FluxSwiss Sàrl possède 46% du capital-actions de la société Transitgas AG et 90% de la capacité de transport de ce gazoduc reliant l'Allemagne à l'Italie, en passant par la Suisse.

HOLDIGAZ SA détient la majorité (52,63%) du capital-actions de la société Swiss Gas Invest SA, basée au siège social de la holding veveysanne. L'important investissement consenti se justifie, d'une part, par la rentabilité financière qui ressort des contrats de transport de gaz à moyen et à long terme, d'autre part, par le fait que HOLDIGAZ SA place avantageusement une partie de ses liquidités dans un domaine qu'elle maîtrise, celui du transport et de la valorisation du gaz naturel. HOLDIGAZ SA renforce ainsi son positionnement stratégique et la sécurité d'approvisionnement de ses clients.



Swiss Gas Invest SA est un consortium d'entreprises, qui contribue à l'approvisionnement en gaz naturel de la Suisse. La majeure partie des importations de gaz est acheminée par le gazoduc à haute pression Transitgas, reliant l'Europe du Nord avec l'Italie.

GAZNAT SA

Le projet pilote de Gaznat SA à Aigle, qui permet de convertir le CO₂ capté en méthane de synthèse, considéré comme un gaz renouvelable, a donné des résultats très encourageants

Gaznat SA, fondée en 1968, assure le transport et l'approvisionnement du gaz naturel en Suisse romande.

La pointe de puissance mesurée sur le réseau de la société en 2024 s'est élevée à 3'299 MW, alors qu'elle avait atteint 3'539 MW en 2023, soit une diminution de l'ordre de 6,8%. Quant au volume de gaz transporté, après deux années de décroissance sensible, il s'est stabilisé en 2024 à un niveau de 10'572 GWh, contre 10'580 GWh l'exercice précédent.

La guerre en Ukraine depuis 2022 et la disparition presque complète des livraisons de gaz russe en Europe de l'Ouest ont encore renforcé l'importance donnée par Gaznat SA à la sécurité d'approvisionnement. Ainsi, la société a renouvelé un contrat d'approvisionnement arrivé à échéance le 1^{er} octobre 2024 pour cinq ans et signé un nouveau contrat pour la même période. Gaznat SA dispose donc depuis le début du quatrième trimestre 2024 de trois contrats avec des acteurs solides. La flexibilité de ces contrats au niveau des volumes à prendre laisse toutefois une large place aux achats spot et à terme sur le marché (60% en 2024).

Plus d'un an après la mise en service officielle de l'Innovation Lab d'Aigle, le réacteur de méthanation a subi de nombreux tests de performance, qui ont permis d'optimiser son utilisation. L'objectif de plus de 99% de conversion du CO₂ a bien été atteint. Quant aux membranes en graphène utilisées pour capter le CO₂, le premier objectif a été rempli : le système a fonctionné en continu pendant plusieurs semaines et a permis d'obtenir un CO₂ avec une pureté de 60%, sans que les membranes ne perdent en efficacité. Ces résultats très encourageants permettront de passer à la prochaine étape, avec l'ajout d'un deuxième niveau de membranes en graphène, dans le but d'obtenir une pureté de CO₂ supérieure à 90%.



Le poste de détente et de comptage de gaz (PDC) de Gaznat SA à Vevey, qui permet de réduire la pression du gaz livré à la clientèle, a été entièrement rénové durant l'exercice.

PETROSVIBRI SA

Un permis de recherche en surface de deux ans a été octroyé pour planifier la réalisation d'une exploitation géothermique

Petrosvibri SA, détenue conjointement par HOLDIGAZ SA (34%) et Gaznat SA (66%), est active dans la recherche et l'exploitation de gisements de gaz naturel et d'hydrocarbures dans le périmètre concédé par les autorités vaudoises et valaisannes.

Le Département des institutions et du territoire (DIT, anciennement le Département du territoire et de l'environnement) du canton de Vaud a suspendu le traitement de la demande d'octroi d'un permis d'exploration profonde déposée en octobre 2014. Cette suspension est la conséquence de l'adoption de la nouvelle loi cantonale du 11 décembre 2018 sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS), entrée en vigueur au 1^{er} avril 2019.

Une étude de faisabilité relative à un projet de valorisation du puits existant pour l'exploitation de ressources géothermiques a été réalisée. Elle a conduit à l'octroi, courant 2021, d'un permis de recherche en surface d'une durée de deux ans, renouvelé au mois de juillet 2023. Durant l'exercice sous revue, il a également été procédé au contrôle et au renouvellement de l'étanchéité de la zone interne de la plateforme ainsi qu'à l'installation d'un bouchon mécanique.



Des travaux de maintenance ont été entrepris sur le site du forage de Petrosvibri SA à Noville afin de réaliser des recherches en vue d'un projet de géothermie profonde dans le Chablais.



The background is a vibrant green gradient, transitioning from a darker shade at the top to a lighter, almost yellow-green at the bottom. Overlaid on this are several layers of thin, white lines that form a complex, wavy pattern. These lines create a sense of depth and movement, resembling a stylized landscape or a digital grid that has been distorted by a wave function. The overall effect is modern and dynamic, typical of a clean, tech-oriented design.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une part de 72% des investissements directs de HOLDIGAZ SA concerne le domaine des énergies renouvelables et de l'innovation en Suisse romande



Les nouvelles installations de la STEP de Roche ont été mises en service durant l'exercice.

Depuis plusieurs années, le groupe HOLDIGAZ oriente ses activités en direction de la production d'énergies renouvelables et de la commercialisation d'installations permettant cette production. Les projets développés et soutenus par HOLDIGAZ SA concernent la production de biogaz par la transformation de déchets verts, alimentaires ou provenant de stations d'épuration, la fabrication de gaz de synthèse à partir de bois, le développement de toitures solaires photovoltaïques et thermiques ainsi que la réalisation d'un chauffage à distance à Bourg-en-Lavaux.

Selon les calculs de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG), la part de gaz renouvelables dans les réseaux suisses s'est élevée à 11,9% en 2024. Cette part intégrée au mix distribué aux consommateurs suisses est en constante progression, passant ainsi de 10,7% en 2023 à 11,9% en 2024,

soit une progression de 1,2%. En 2024, 529 GWh ont été produits en Suisse et injectés dans les réseaux, en progression de 7,3% par rapport à 2023. 3'222 GWh ont été importés sous formes de garanties d'origine européennes, soit +13,7% par rapport à 2023. L'ASIG s'est donné pour objectif de porter la part des gaz renouvelables à 15% pour les applications thermiques d'ici à 2030, soit 5 TWh ou environ 15% du gaz importé en Suisse. Si la progression se poursuit à ce rythme, cet objectif devrait être atteint, voire même dépassé. Ceci n'est toutefois qu'une étape vers une décarbonation complète du gaz distribué en Suisse à l'horizon 2050, inscrite dans la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

En Suisse, les volumes de biogaz disponibles sont limités. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le CO₂, les nouvelles installations de production de gaz renouvelable sont désormais soutenues par des contributions à l'investissement. Pour atteindre un pourcentage minimal de 15% à l'horizon 2030, il est nécessaire d'avoir recours aux importations. Toutefois, le biogaz actuellement importé par gazoduc – soit la combinaison de CH₄ et de garanties d'origine – n'est pas reconnu par les douanes de la Confédération comme étant renouvelable, obligeant ainsi les importateurs à s'acquitter de la taxe sur le CO₂. Cependant, avec les nouvelles dispositions de la loi sur le CO₂ entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025, il est toutefois possible pour les entreprises ayant établi une convention d'objectifs avec la Confédération ou participant au système d'échange de quotas d'émissions (SEQE), de faire valoir le biogaz importé dans leur bilan CO₂. Cela nécessitera des accords entre la Suisse et les pays producteurs, afin que ces derniers cèdent à la Suisse le bénéfice de cette exportation en termes de décarbonation.

Pour l'exercice sous revue, la production de biogaz sur les sites de Lavigny (déchets verts et alimentaires), Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens (FR) (boues d'épuration) a atteint 31,5 millions de kWh, alors que cette même production totalisait 30,7 millions de kWh lors de l'exercice précédent, en hausse de 2,6%.

ECORECYCLAGE SA

Le site d'Ecorecyclage permet de transformer les biodéchets de 40% de la population vaudoise en compost et en biogaz, contribuant ainsi à une économie circulaire locale idéale

Ecorecyclage SA dispose d'une unité de traitement des déchets verts et alimentaires, qui valorise quotidiennement de la matière organique en engrais naturel et en biogaz, une énergie 100% renouvelable, locale et neutre en CO₂. Le bilan de l'exercice écoulé est positif, malgré les travaux d'agrandissement réalisés parallèlement à l'exploitation du site.

Grâce au concours des communes et de la population, la quantité de déchets organiques réceptionnée sur le site est restée stable en 2024, malgré l'influence de la sécheresse sur la croissance de la végétation. Les installations de la société ont pu traiter les biodéchets provenant de quelque 72 localités, représentant 40% de la population vaudoise. Elles ont ainsi permis de valoriser près de 65 kg de matière organique par habitant, correspondant à 60% du total des intrants traités sur le site.

Par rapport à l'exercice 2023-2024, la production annuelle de biogaz est en progression et se situe à près de 23 millions de kWh, ce qui correspond à la consommation de chauffage annuelle de plus de 1'500 ménages de quatre personnes. Les surfaces solaires photovoltaïques installées sur plusieurs bâtiments du site ont produit près de 700'000 kWh d'électricité renouvelable. La quasi-totalité de cette énergie est utilisée pour les besoins du site.

Ecorecyclage SA a réalisé un exercice 2024-2025 marqué par des produits d'exploitation stables. La société a pu effectuer les amortissements requis par son plan d'investissements, visant à améliorer les performances de son usine. Ses résultats lui ont permis de servir un dividende de CHF 75'000 à la holding.



Un chantier important, visant à étendre les installations de production et de traitement du biogaz, est en cours sur le site d'Ecorecyclage SA. Ces dernières permettront d'augmenter la quantité d'énergie renouvelable injectée dans le réseau gazier.

AGENA SA

La société bénéficie de plus de 40 ans d'expérience dans la conception et la réalisation d'installations solaires photovoltaïques et thermiques

Pionnière dans son domaine, Agena SA contribue activement à l'évolution des solutions durables de production et de gestion énergétique dans le bâtiment. Elle conçoit en effet des systèmes intelligents associant diverses sources d'énergie, en donnant la priorité à la réduction des besoins énergétiques et à l'utilisation de l'énergie solaire.

En sa qualité de spécialiste de l'énergie solaire, la société est en mesure de réaliser des installations pour tous types de bâtiments, allant des logements individuels et collectifs à l'artisanat et l'industrie ou encore aux bâtiments publics. À l'écoute des besoins de ses clients, elle peut proposer des solutions sur mesure en toiture, en façade, sur des couverts ou à même le sol, en fonction du budget et des surfaces disponibles.

En complément de ses activités dans le solaire, la société peut également satisfaire à des demandes de transformation de petites chaufferies impliquant des pompes à chaleur air-eau ou sol-eau (géothermie).

La société enregistre des produits d'exploitation en repli aussi bien dans le secteur des panneaux photovoltaïques que dans celui des panneaux thermiques, conséquence du tassement de la demande des installations solaires d'une manière générale. Cela dit, les taux de marge ont pu être maintenus à des niveaux identiques grâce à une bonne maîtrise des charges. Cette situation a permis à Agena SA de remonter à la holding un dividende de CHF 2'500'000, en hausse par rapport à celui versé au terme de l'exercice 2023-2024.



Quelque 440 modules photovoltaïques ont été posés par les collaborateurs d'Agena SA sur les quatre bâtiments du nouveau complexe Cully 360, à Bourg-en-Lavaux. La production d'électricité renouvelable estimée est équivalente à une consommation moyenne annuelle de plus de 40 ménages.

NOVOENERGIES SA

L'entreprise propose diverses solutions permettant d'optimiser la performance des installations solaires

Afin de maximiser l'efficacité et la longévité des panneaux solaires, NovoEnergies SA propose un nettoyage professionnel à l'aide de matériel spécialisé destiné aux installations solaires ainsi que des entretiens réguliers, selon les besoins de sa clientèle.

En effet, divers éléments externes, tels que le pollen, la proximité de forêts ainsi qu'une activité industrielle ou artisanale adjacente aux installations, peuvent nuire à la performance de ces dernières et réduire la production d'électricité renouvelable. La société propose également des prestations pour le contrôle et l'entretien des toitures, l'étanchéité et la ferblanterie afin d'assurer la durabilité et l'exploitation en toute sécurité des installations solaires.

NovoEnergies SA boucle un premier exercice qui peut être qualifié de satisfaisant eu égard au lancement de ses activités opérationnelles en début d'année 2024. Elle a ainsi pu verser un dividende de CHF 40'000 à la holding.



Afin de garantir un rendement optimal des installations solaires du site d'Ecorecyclage SA à Lavigny, les équipes de NovoEnergies SA sont intervenues dans le nettoyage professionnel des 6'000 m² de toitures photovoltaïques.

The background features a solid orange color with a complex pattern of thin, light-orange lines. These lines form a grid that is distorted by wavy, undulating shapes, creating a sense of movement and depth. The overall aesthetic is modern and technical.

TECHNIQUES DU BÂTIMENT

TECHNIQUES DU BÂTIMENT ET PRESTATIONS DE SERVICES

La rénovation énergétique est un investissement durable pour un bâtiment plus performant, plus confortable et plus respectueux du climat

Le ralentissement envisagé pour le début de l'année 2025 s'est confirmé de manière modérée dans le secteur vaudois de la construction. Sur l'ensemble de la branche, plus d'un tiers des entrepreneurs font face à des difficultés de financement et la pénurie de main-d'œuvre accentue encore davantage les problèmes. L'évolution de l'emploi a toutefois connu une légère augmentation au printemps 2025, tendance qui devrait se poursuivre. À la fin de l'année 2024, le nombre de permis de construire déposés n'a jamais été aussi bas depuis fin 2019.

Dans le second œuvre, en particulier dans les travaux d'installations de chauffage et de conditionnement d'air, de nombreuses entreprises jugent leur carnet de commande insuffisamment rempli. Indépendamment de ces circonstances, la situation des affaires est jugée globalement satisfaisante.

Au niveau national, les nouvelles commandes ont atteint CHF 22,7 milliards, soit un chiffre nettement inférieur aux niveaux d'activité usuels et ce, pour la deuxième année consécutive. Dans le même temps, le prix pour la construction d'immeubles locatifs a augmenté de 16%, ce qui signifie qu'après correction des prix, un nombre nettement inférieur de logements a été construit. Pour ce segment, l'indice de la construction anticipe, pour le premier semestre 2025, une nouvelle baisse de 4%. Toutefois, les récents abaissements des taux directeurs et la hausse des demandes de construction de logements commencent à se faire ressentir.

L'activité de construction devrait donc connaître une légère reprise dans la seconde moitié de l'année 2025. Les prévisions tablent sur la construction de 42'000 nouveaux logements. Malgré la hausse par rapport à l'année précédente, l'offre restera inférieure à la demande, qui se chiffre à 50'000 nouvelles habitations. Par conséquent, les taux de vacance devraient à nouveau baisser et tomber sous 1%. Le besoin de logements supplémentaires est toujours aussi pressant. C'est pourquoi, il convient d'accélérer les procédures de permis de construire, de freiner les oppositions à caractère procédurier, d'accroître les indices d'utilisation et de réduire les distances aux limites.

Pour les sociétés du groupe, le climat des affaires s'est avéré tendu au niveau des prix et des marges dégagées, avec toutefois des résultats contrastés en fin d'exercice. Ces derniers sont globalement inférieurs aux prévisions budgétaires, en raison de chantiers déficitaires dans les domaines de la ventilation et de la climatisation. Au total, le chiffre d'affaires consolidé des techniques du bâtiment est en légère baisse et atteint CHF 63,9 millions, ce qui correspond à 19,3% du total des produits d'exploitation du groupe.

Holdibat SA, créée en 2020, se positionne comme un partenaire multi-compétences pour la mise en conformité et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments sur le marché des constructions neuves ou de l'assainissement énergétique. À travers ses activités, la société vise des mandats complémentaires pour les sociétés d'artisans établies à Forel (Lavaux).

Elle accompagne également les communes dans l'élaboration de leur stratégie énergétique, notamment par le biais de l'établissement de leur Planification énergétique territoriale (PET) et/ou dans la réalisation de leur Plan énergie et climat communal (PECC).



Une campagne publicitaire Holdibat a été lancée en 2024 afin de promouvoir la rénovation énergétique des bâtiments. Elle souligne les avantages d'une telle initiative, tels que le gain en confort thermique, la baisse des dépenses énergétiques et la contribution à la réduction des émissions de CO₂.

JOSEPH DIÉMAND SA

L'expert de tous types d'installations sanitaires dans les constructions neuves ou les rénovations

Joseph Diémand SA est spécialisée dans les installations sanitaires pour l'habitation, l'hôtellerie, les hôpitaux, les EMS et l'industrie. Active sur l'ensemble du territoire vaudois, avec quelques projets au-delà des frontières cantonales, elle intervient dans le cas de transformations et de rénovations, de constructions neuves ou de grands chantiers complexes.

Avec un savoir-faire de plus de 100 ans dans les réseaux d'eau et de fluides divers, les particuliers et les professionnels peuvent compter sur un prestataire fiable et un accompagnement global, de la conception à la réalisation, quel que soit le projet. En complément de ses activités spécifiques dans le domaine du sanitaire, elle propose également des prestations sur demande telles que l'expertise d'installations défectueuses, la préfabrication de châssis, la mise à disposition d'un aspirateur centralisé ainsi que le suivi de chantier.

Le total des produits d'exploitation de la société est en légère baisse par rapport à l'exercice précédent. Grâce à des charges bien maîtrisées, les marges et les résultats enregistrent toutefois une croissance modérée, qui a permis à Joseph Diémand SA de verser un dividende de CHF 500'000, stable par rapport à 2023-2024.



Joseph Diémand SA a assuré l'ensemble des installations sanitaires du complexe Nouvelle Terre, à Cossonay, incluant une phase d'étude, l'aménagement des locaux techniques des sept immeubles, ainsi que la pose des équipements dans les salles d'eau des 150 appartements et des locaux commerciaux.

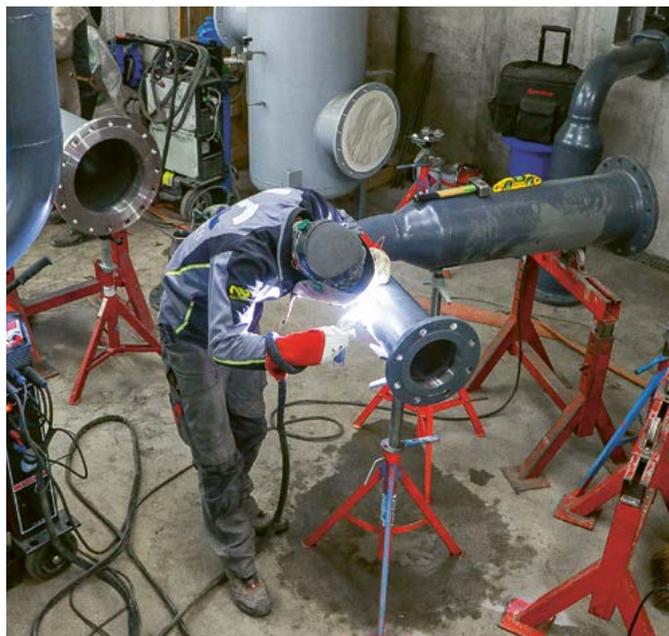
BRAUCHLI SA

Le spécialiste dans les installations de chauffage complexes et la production de froid

Brauchli SA est l'un des leaders romands dans les installations de chauffage, d'équipements hydrauliques et de rafraîchissement ainsi que dans les rénovations énergétiques. Active sur tout l'Arc lémanique, y compris à Genève, elle intervient dans le cas de transformations, de rénovations ou d'installations complexes.

Elle bénéficie notamment d'une longue expérience dans la réalisation de chantiers de grande taille. Cette activité se déploie tant dans l'habitat que dans les installations industrielles, commerciales ou les bâtiments à caractère social ou culturel. Elle est également active dans le secteur des petites et moyennes transformations, qui consiste en la transformation partielle ou totale d'une chaufferie ou l'amélioration du rendement d'une centrale de production de chaleur.

Au niveau de ses résultats, la société affiche des produits d'exploitation en hausse, essentiellement imputables au secteur des grands chantiers. Brauchli SA enregistre aussi une amélioration sensible de ses marges et de ses résultats grâce à une gestion rigoureuse de ses coûts. Cette situation favorable lui a permis de remonter un dividende de CHF 1'700'000 à la holding, en hausse par rapport à la période sous revue précédente.



Brauchli SA a réalisé les équipements intérieurs de la station de pompage et d'échange (STAPE), permettant au nouveau réseau de chauffage à distance de Cully de fonctionner en utilisant l'eau du Léman. Elle a également procédé à l'installation des pompes à chaleur dans les huit bâtiments raccordés.

ROOS VENTILATION SA

*Un savoir-faire reconnu dans la réalisation
d'installations de ventilation, de climatisation
et de rafraîchissement*

Roos Ventilation SA est spécialisée dans la conception, la fourniture et la pose d'installations de ventilation, de climatisation et de rafraîchissement.

La société offre des prestations sur mesure, adaptées aux besoins des particuliers, des professionnels de l'industrie et de la restauration, des hôpitaux ainsi que des collectivités publiques. Sur certains chantiers, elle apporte son concours aux sociétés Brauchli SA et Joseph Diémand SA pour compléter les offres dans les secteurs du chauffage et du sanitaire.

Au niveau des performances, la société affiche des produits d'exploitation en repli, imputables essentiellement à la ligne des grands chantiers. En raison de différents facteurs, les résultats sont eux aussi en retrait pour la période sous revue.



Roos Ventilation SA a réalisé l'ensemble des installations de ventilation et de climatisation de l'école Agora, à Bussigny, tandis que ses sociétés sœurs Joseph Diémand SA et Brauchli SA sont respectivement intervenues pour les installations sanitaires et de chauffage.

TAXA SA

*Le spécialiste de l'entretien et du dépannage
d'appareils de chauffage et de l'assainissement
de petites chaufferies*

Active dans l'assainissement de petites chaufferies, l'entretien et le dépannage d'appareils de chauffage utilisant différentes énergies, Taxa SA propose des solutions de modernisation clé en main, respectueuses de l'environnement et à la pointe de l'innovation.

Quelle que soit la taille du bâtiment, elle met en place des solutions combinées, qui permettent de conserver l'énergie consommée ou de la transformer. Elle complète les systèmes de chauffage classiques par des solutions renouvelables, telles que des installations solaires ou des pompes à chaleur. Taxa SA se profile comme le partenaire idéal pour tous travaux de mise en conformité énergétique et de maintenance.

La société enregistre des produits d'exploitation stables. Ses résultats sont en hausse en raison de charges en nette diminution. Elle a ainsi pu verser un dividende de CHF 150'000 à HOLDIGAZ SA.



Dans le cadre de travaux d'assainissement d'une villa sur la Riviera, Taxa SA a procédé au remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau destinée au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire.

COGEN SA

*Un couplage chaleur-force permet
la production simultanée de chaleur et d'électricité
à partir de gaz*

CoGen SA est spécialisée dans la commercialisation et l'entretien d'installations de couplage chaleur-force (CCF), ou de cogénération, de toutes tailles. Les installations CCF permettent de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité à partir d'une même source d'énergie : le gaz naturel ou le biogaz.

Le gaz alimente un moteur à combustion, lequel entraîne un générateur, qui produit de l'électricité. L'électricité peut être autoconsommée directement sur le site ou réinjectée dans le réseau. La chaleur dégagée par le moteur est récupérée et utilisée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Une unité CCF permet ainsi de valoriser plus de 100% de l'énergie consommée.

Cette technologie innovante permet d'apporter une contribution importante à la sécurité d'approvisionnement et à la stabilité du réseau électrique durant les mois d'hiver.



Une unité de cogénération (CCF) produit simultanément de l'électricité et de la chaleur destinée au chauffage et à l'eau chaude sanitaire. Alimentée en biogaz, cette installation permet une production d'énergie entièrement renouvelable.

ADRESSES

Direction et siège social :
HOLDIGAZ SA

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

ENERGIAPRO SA

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 800 429 429
Fax +41 21 925 87 88
info@energiapro.ch
www.energiapro.ch

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE DU GAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

**SOCIÉTÉ DU GAZ DE
LA PLAINE DU RHÔNE SA**

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

COSVEGAZ SA

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 800 402 403
Fax +41 21 861 27 92
info@cosvegaz.ch
www.cosvegaz.ch

CORELLTECH SA

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 26 913 19 90
info@corelltech.ch
www.corelltech.ch

HOLDIBAT SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 556 51 60
Fax +41 21 556 51 61
info@holdibat.ch
www.holdibat.ch

JOSEPH DIÉMAND SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 620 01 00
Fax +41 21 620 01 16
info@diemand.ch
www.diemand.ch

BRAUCHLI SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 623 69 90
Fax +41 21 620 01 16
info@brauchli-sa.ch
www.brauchli-sa.ch

ROOS VENTILATION SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 925 83 80
Fax +41 21 620 01 16
info@roos-ventilation.ch
www.roos-ventilation.ch

TAXA SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 781 07 00
Fax +41 21 781 07 18
info@taxa.ch
www.taxa.ch

COGEN SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 556 51 70
Fax +41 21 556 51 71
info@cogen.ch
www.cogen.ch

ECORECYCLAGE SA

Route du Vignoble 101
CH - 1175 Lavigny
Tél. +41 21 821 84 84
Fax +41 21 808 58 25
info@ecorecyclage.ch
www.ecorecyclage.ch

AGENA SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 905 26 56
agena@agena-energies.ch
www.agena-energies.ch

NOVOENERGIES SA

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 79
Fax +41 21 925 87 88
info@novoenergies.ch
www.novoenergies.ch

UNITÉS DE MESURE

ÉNERGIE		PUISSANCE	
kWh	kilowattheure (unité de quantité d'énergie)	kW	kilowatt
MWh	1 mégawattheure = 1'000 kWh	MW	1 mégawatt = 1'000 kW ou 1 million de watts
GWh	1 gigawattheure = 1 million de kWh		
TWh	1 térawattheure = 1 milliard de kWh		

IMPRESSUM

Rédaction
HOLDIGAZ SA

Concept et graphisme
in18, graphisme & communication

Crédits photographiques
 © E. Fransdonk, emo-photo.com : p. 5
 © HOLDIGAZ SA : pp. 15, 19, 25, 27, 28, 30, 31, 32, 35 (bas), 42, 43, 45, 49, 51, 53, 54
 © Corelltech SA : p. 33
 © Emmanuel Denis, Muto : p. 35 (haut)
 © Transitgas AG : p. 37
 © Alpicapture.com : p. 38
 © Upperview Productions Sàrl : pp. 39, 44
 © Atelier 94 Architecture SA : p. 50
 © Rainer Sohlbank : p. 52

Photolithographie
Studio Images Plus

Impression
PCL Print Conseil Logistique SA

Achévé d'imprimer en août 2025





21^o EXERCICE | 2024 - 2025

RAPPORT SUR LES COMPTES HOLDIGAZ

HOLDIGAZ

RAPPORT SUR LES COMPTES

21^e exercice 2024-2025



03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES CONSOLIDÉS

04 BILAN CONSOLIDÉ

06 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

07 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

11 Notes sur le bilan

17 Notes sur le compte de résultat

**20 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie		70'572'789	70'122'051
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1	75'107'733	44'596'392
Autres créances à court terme		3'151'575	5'556'731
Stocks et prestations de services non encore facturées	2	13'094'248	14'937'366
Actifs de régularisation		9'367'061	15'202'196
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		171'293'406	150'414'736
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	3	336'092'628	355'062'393
Immobilisations incorporelles		10'765'428	10'385'994
Immobilisations corporelles	4	129'722'231	134'132'896
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		476'580'287	499'581'283
TOTAL ACTIF		647'873'693	649'996'019

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	5	32'701'128	44'096'955
Autres dettes à court terme	6	15'870'450	20'068'741
Passifs de régularisation		21'672'913	17'815'094
Provisions à court terme	7	24'671'676	24'357'953
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		94'916'167	106'338'743
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt	8		
- envers des tiers		5'511'368	5'633'784
- envers des organes		3'946'312	3'077'778
- envers des parties liées		24'060'081	24'926'486
Provisions à long terme	7	175'884'165	173'607'707
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		209'401'926	207'245'755
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		304'318'093	313'584'498
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserves provenant de bénéfices cumulés		280'973'139	266'809'261
Actions propres		-6'125'381	-1'426'561
Bénéfice de l'exercice		26'548'493	26'899'203
Part des actionnaires minoritaires		21'659'349	23'629'618
TOTAL CAPITAUX PROPRES		343'555'600	336'411'521
TOTAL PASSIF		647'873'693	649'996'019

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	NOTES	DU 01.04.2024 AU 31.03.2025 CHF	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	10	319'349'883	316'452'008
Propres prestations portées à l'actif	11	10'866'023	11'027'239
Autres produits d'exploitation		248'122	402'690
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		330'464'028	327'881'937
Charges de matériel et de prestations de tiers	12	-165'270'042	-189'758'590
Charges de personnel	13	-66'293'450	-63'901'148
Autres charges d'exploitation	14	-16'769'865	-14'502'556
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (EBITDA)		82'130'671	59'719'643
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	15	-47'656'768	-26'821'784
Constitutions de provisions d'exploitation		-18'775'403	-20'820'696
Dissolutions de provisions d'exploitation	16	12'572'362	6'224'397
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		28'270'862	18'301'560
Produits financiers	17	8'013'453	15'497'140
Charges financières	18	-2'094'257	-913'106
Produits hors exploitation	19	1'458'261	1'403'596
Charges hors exploitation		-98'868	-110'897
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	20	355'779	1'113'326
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	21	-213'817	-218'193
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		35'691'413	35'073'426
Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes	22	-9'542'690	-7'061'944
RÉSULTAT GLOBAL		26'148'723	28'011'482
Part des actionnaires minoritaires		399'770	-1'112'279
BÉNÉFICE DU GROUPE		26'548'493	26'899'203

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

HOLDIGAZ SA,
société mère dont le
capital-actions est de
CHF 20'500'000 réparti
en 2'050'000 actions
nominatives de CHF 10,
détient les participations
ci-contre :

PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2025 %	DÉTENTION AU 31.03.2024 %
Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie)	1'000'000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	100
Holdibat SA, Vevey (gestion de projets dans le domaine des techniques du bâtiment)	100'000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
CoGen SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine des systèmes énergétiques)	100'000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz et de compost)	5'000'000	100	100
Agena SA, Forel (Lavaux) (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
NovoEnergies SA, Vevey (prestations dans le domaine de l'énergie solaire)	100'000	100	100
Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz à partir de bois)	120'000	100	100
Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat / vente de participations dans le domaine du gaz naturel)	3'800'000	52,63	52,63
Softcar SA, Fribourg ¹ (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel, à faible empreinte écologique)	444'773	75,67	69,95
Lindja SA, Vevey ² (développements de projets renouvelables)	100'000	50	-

¹ Le capital-actions a été augmenté durant l'exercice 2024-2025, passant de CHF 360'213 à CHF 444'773. Au vu de la participation de HOLDIGAZ SA dans la société, les comptes de Softcar SA sont consolidés dans les comptes du groupe depuis l'exercice 2023-2024.

² La participation de 50% au capital de Lindja SA a été acquise le 16 janvier 2025 pour un montant de CHF 50'000.

PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2025 %	DÉTENTION AU 31.03.2024 %
AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement de projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	5'000'000	21,72	21,72
Nordur Power SNG SA, en liquidation, Berne ¹ (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège)	100'000	-	31
Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie)	50'000	34	34
Swiss Green Gas International AG, Baden ² (extraction et approvisionnement en gaz renouvelable)	7'444'000	45	45
Alpiconcept Engineering SA, Bouveret ³ (conception, recherche et développement dans le domaine de l'ingénierie et du design)	148'330	34	-

¹ La liquidation de la société étant terminée, sa radiation a été prononcée en date du 19 février 2025.

² Le capital-action a été augmenté durant l'exercice 2024-2025, passant de CHF 6'444'000 à CHF 7'444'000.

³ La participation de 34% au capital d'Alpiconcept Engineering SA a été acquise le 24 janvier 2025 pour un montant de CHF 4'907'146.

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif qu'AGEPP SA, Petrosvibri SA, Swiss Green Gas International AG et Alpiconcept Engineering SA auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières sont présentées sous la rubrique *Immobilisations financières*.

GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes. Afin d'assurer la comparabilité, des chiffres de l'exercice précédent ont été retraités.

PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales. Les sociétés dont HOLDIGAZ SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Lors de l'achat d'une participation consolidée, le prix d'acquisition qui dépasse la quote-part des actifs nets consolidés (goodwill) est directement comptabilisé en diminution des fonds propres. Les relations internes sont éliminées.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est directement imputé aux réserves de capital.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément en respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

STOCKS

Valeur d'acquisition ou de revient, sous déduction d'abattements jugés nécessaires

PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES

Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires sur le solde ouvert

AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeur pour risques économiques

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations non consolidées et titres détenus à long terme	Valeur d'acquisition, déduction faite le cas échéant des corrections de valeur nécessaires
Prêts à long terme	Valeur nominale, sous déduction des corrections de valeur dictées par le principe de prudence

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	Amortissement linéaire : 20%
-------------------------------	------------------------------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Réseaux de gaz	Amortissement linéaire : 2 à 5% + amortissement extraordinaire
Installations industrielles	Amortissement linéaire : 3,2 à 15%
Immeubles : logements, parties commerciales et artisanales	Amortissement linéaire : 1 à 4% + amortissement linéaire selon durée de vie effective des aménagements importants + amortissement direct des aménagements de moindre importance
Installations en contracting	Amortissement linéaire selon durée de vie économique
Autres immobilisations corporelles	Achats de l'exercice intégralement amortis dès l'installation et/ou la mise en service

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale réglementaire se monte à CHF 5'069'634 (CHF 5'293'278 en 2023-2024) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2025, à CHF 248'378 (CHF 398'502 au 31 mars 2024).

	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		
Envers des consortiums	91'974	134'600
Pour garanties en faveur de tiers	112'428	67'582

HOLDIGAZ SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
ACTIFS ENGAGÉS POUR OCTROI DE GARANTIE DE BONNE EXÉCUTION		
Immobilisation financière mise en gage	1'563'654	-

NOTES SUR LE BILAN

1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	80'561'071	47'546'083
Correction de valeur pour créances douteuses	-5'453'338	-2'949'691
TOTAL	75'107'733	44'596'392

Les *Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services* sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente de gaz naturel.

2 STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Stocks	4'090'476	4'204'307
Prestations de services non encore facturées	9'003'772	10'733'059
TOTAL	13'094'248	14'937'366

Les *Stocks* se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz ainsi que de tous les articles, appareils et toutes matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe.

Les *Prestations de services non encore facturées* regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers, estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Participations non consolidées (voir page 8)	38'406'414	33'049'269
Correction de valeur	-33'482'268	-31'037'311
Titres détenus à long terme	367'083'777	368'724'637
Correction de valeur	-38'114'527	-17'784'527
Prêts à long terme à des tiers	604'080	247'878
Prêts à long terme à des parties liées	6'594'806	7'973'885
Correction de valeur	-6'594'805	-6'144'805
Autres immobilisations financières	1'595'151	33'367
TOTAL	336'092'628	355'062'393

Les *Titres détenus à long terme* représentent principalement les détentions de 15,56% du capital-actions de Gaznat SA, de 7,89% du capital-actions de FluxSwiss Sàrl et le placement dans quatre fonds d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables.

Les *Prêts à long terme à des parties liées* se composent des prêts à FluxSwiss Sàrl, AGEPP SA et Swiss Green Gas International AG.

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2023-2024									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations en contracting	TOTAL
Valeur nette au 31.03.2023	36'931'236	32'208'465	60'548'857	5	1	6	3	7'691'787	137'380'360
Acquisitions/ Investissements	3'467'242	11'446'868	884'712	530'419	750'339	898'111	234'212	1'295'400	19'507'303
Cession (valeur brute)			-1'466'123						-1'466'123
Conduites mises hors service ou remplacées	-1'173'665								-1'173'665
Amortissements	-13'929'137	-3'387'482	-1'478'169	-524'249	-750'339	-898'109	-234'212	-503'032	-21'704'729
Reprise d'amortissements lors de cession			416'085						416'085
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	1'173'665								1'173'665
Valeur nette au 31.03.2024	26'469'341	40'267'851	58'905'362	6'175	1	8	3	8'484'155	134'132'896

2024-2025									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations en contracting	TOTAL
Valeur nette au 31.03.2024	26'469'341	40'267'851	58'905'362	6'175	1	8	3	8'484'155	134'132'896
Acquisitions/ Investissements	2'572'333	11'892'493	515'452	632'108	714'141	877'033	465'411	224'780	17'893'751
Cession (valeur brute)		-87'157		-5'893	-525'192			-103'122	-721'364
Conduites mises hors service ou remplacées	-782'824								-782'824
Amortissements	-14'150'617	-3'346'234	-1'461'408	-632'874	-636'694	-877'032	-465'411	-551'080	-22'121'350
Reprise d'amortissements lors de cession		67'760		490	447'745			22'303	538'298
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	782'824								782'824
Valeur nette au 31.03.2025	14'891'057	48'794'713	57'959'406	6	1	9	3	8'077'036	129'722'231

Réseaux de gaz	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Valeur brute des travaux en cours de réalisation	104'925	420'742
Valeur brute des conduites en service	312'361'384	310'912'187
Fonds d'amortissements	-297'575'252	-284'863'588
Valeur nette	14'891'057	26'469'341

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent le coût des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution de gaz naturel.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché très concurrentiel de l'énergie en général et de la distribution de gaz en particulier. Au 31 mars 2025, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 10'662'158, celle de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA de CHF 4'123'974, alors que les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA sont intégralement amortis.

Installations industrielles	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Valeur brute	80'232'713	68'427'377
Fonds d'amortissements	-31'438'000	-28'159'526
Valeur nette	48'794'713	40'267'851

Immeubles et terrains	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Valeur brute	82'391'542	81'876'090
Fonds d'amortissements	-24'432'136	-22'970'728
Valeur nette	57'959'406	58'905'362

Les terrains ne sont pas amortis.

5 DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat du gaz des mois de février et mars 2025, respectivement de février et mars 2024.

6 AUTRES DETTES À COURT TERME	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées	4'662'030	12'948'899
Autres dettes à court terme portant intérêt	47'448	47'448
Autres dettes à court terme	11'160'972	7'072'394
TOTAL	15'870'450	20'068'741

7 PROVISIONS À COURT ET À LONG TERME	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz	25'340'827	25'340'827
Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières	82'882'916	93'313'345
Ouverture des marchés et Correctifs tarifaires	34'138'957	34'138'957
Autres provisions	58'193'141	45'172'531
TOTAL	200'555'841	197'965'660

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences croissantes liées à la protection de l'environnement et s'assurer une place de premier plan dans un marché global de l'énergie en très forte mutation, le groupe HOLDIGAZ a maintenu différentes dispositions qui visent à offrir des solutions alliant le gaz naturel à toute autre énergie renouvelable. Les provisions pour *Énergies renouvelables* et *Nouvelles technologies gazières* servent à couvrir le risque lié au développement de ces nouveaux domaines d'activité.

La provision pour *Ouverture des marchés* est destinée à absorber les contraintes liées au modèle de calcul du timbre de transport du gaz et des effets de ce timbre sur les clients industriels.

Les *Autres provisions* sont liées en grande partie aux autres domaines de l'activité gazière.

8 AUTRES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes à long terme envers des tiers et des organes ont des échéances comprises entre un et cinq ans. Celles envers des parties liées ont des échéances de plus de cinq ans.

9 CAPITAUX PROPRES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Capitaux propres au 01.04.2024 / 01.04.2023	336'411'521	321'244'520
Bénéfice de l'exercice	26'548'493	26'899'203
Dividende	-12'300'000	-12'300'000
Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende	158'334	36'054
Variation des actions propres détenues	-4'698'820	-1'216'071
Résultat sur cession d'actions propres	-8'653	-6'130
Goodwill d'acquisition	-2'896'494	-800'015
Capitaux propres du groupe	343'214'381	333'857'561
Variation de la part des actionnaires minoritaires et élimination de fonds propres	341'219	2'553'960
CAPITAUX PROPRES GLOBAUX AU 31.03.2025 / 31.03.2024	343'555'600	336'411'521

Les informations sur la détention et le mouvement des propres actions figurent en note 2.6 de l'annexe aux comptes annuels de HOLDIGAZ SA (voir page 30).

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

10 PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Ventes de gaz naturel	222'991'017	217'476'423
Autres prestations du secteur du Gaz	4'791'929	3'484'804
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	63'869'457	66'329'178
Prestations du secteur des Énergies renouvelables	27'697'480	29'161'603
TOTAL	319'349'883	316'452'008

Les *Ventes de gaz naturel* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 152 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Plateau vaudois. Les quantités de gaz vendues totalisent 1'377 GWh, soit une hausse de 6,6% par rapport à l'exercice précédent en raison de températures plus fraîches.

Les *Autres prestations du secteur du Gaz* comprennent principalement les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz et de télécomptage. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis. Les activités de la société Corelltech SA sont également comprises dans ce poste. Celles-ci ainsi que le secteur des *Techniques du bâtiment* (sanitaire, chauffage, ventilation, climatisation, cogénération) et celui des *Énergies renouvelables* (énergie solaire, gestion et valorisation des déchets organiques et de stations d'épuration, injection de biogaz) ont connu une activité couvrant la Suisse romande.

11 PROPRES PRESTATIONS PORTÉES À L'ACTIF

Des travaux internes, réalisés essentiellement pour des extensions, des rénovations de réseaux de gaz, des installations de stations GNC (gaz naturel comprimé pour la mobilité) et d'un système de télécomptage sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés* pour CHF 6'807'908 (CHF 7'665'616 en 2023-2024) et pour CHF 4'058'115 de prestations pour le développement de véhicules (CHF 3'361'623 en 2023-2024).

12 CHARGES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS DE TIERS

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus ainsi que le coût des prestations de tiers.

13 CHARGES DE PERSONNEL

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel ainsi que des charges sociales patronales.

14 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ces autres charges regroupent les frais :

- d'entretien des infrastructures gazières ;
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz ;
- de locaux ;
- de transport ;
- d'énergie ;
- généraux d'administration.

15 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Immobilisations financières (participations non consolidées / titres à long terme)	21'856'727	2'250'000
Immobilisations incorporelles	3'678'691	2'867'055
Immobilisations corporelles (voir note 4)	22'121'350	21'704'729
TOTAL	47'656'768	26'821'784

16 DISSOLUTIONS DE PROVISIONS D'EXPLOITATION

Le poste *Dissolutions de provisions d'exploitation* au compte de résultat pour CHF 12'572'362 (CHF 6'224'397 en 2023-2024) couvre des charges effectives de l'exercice. Les dépenses attribuables à des provisions spécifiques sont directement débitées dans lesdites provisions.

17 PRODUITS FINANCIERS	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Dividendes des participations non consolidées	4'760	2'380
Autres produits financiers	8'008'693	15'494'760
TOTAL	8'013'453	15'497'140

Les *Autres produits financiers* comprennent les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui de Gaznat SA d'un montant de CHF 3'115'228 (CHF 5'518'668 en 2023-2024), de EIP Energy-Transition Infrastructure Holding Sàrl d'un montant de CHF 1'488'377 (CHF 0 en 2023-2024), de EIP Renewables Invest SCS d'un montant de CHF 0 (CHF 3'532'682 en 2023-2024) ainsi que des revenus de CHF 2'290'683 au titre de dividende et intérêts sur prêt provenant de FluxSwiss Sàrl (CHF 5'309'226 en 2023-2024).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société partenaire a également été enregistrée pour CHF 155'600 (CHF 233'400 en 2023-2024).

18 CHARGES FINANCIÈRES

Les *Charges financières* comprennent des frais financiers ainsi que des pertes de change réalisées et non réalisées sur des actifs financiers.

19 PRODUITS HORS EXPLOITATION

Les *Produits hors exploitation* comprennent des loyers des locaux loués à des tiers pour CHF 1'937'062 (CHF 1'907'037 en 2023-2024) et des charges d'immeubles y relatives pour CHF 479'465 (CHF 513'736 en 2023-2024).

20 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Bénéfice sur cession d'actifs immobilisés	95'649	129'310
Autres produits exceptionnels	260'130	984'016
TOTAL	355'779	1'113'326

21 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Il s'agit principalement de diverses charges relatives à des exercices antérieurs.

22 IMPÔTS ET PRESTATIONS CONVENTIONNELLES AUX COMMUNES CONCÉDANTES	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Impôts de l'exercice	10'036'083	7'922'738
Impôts des exercices précédents	-493'393	-860'794
TOTAL	9'542'690	7'061'944

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de HOLDIGAZ SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 mars 2025, le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 4 à 19) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Alexandre Probst
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Myriam Roulin
Expert-réviser agréée

Lausanne, le 13 août 2025

03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

24 **BILAN**

26 **COMPTE DE RÉSULTAT**

27 **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

28 **ANNEXE**

33 **PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN**

34 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

BILAN

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie		12'972'805	1'200'187
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des participations		1'118'839	870'134
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		830'497	408'086
- envers des participations		12'800'925	24'842'893
Actifs de régularisation	2.1	57'736'763	42'436'371
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		85'459'829	69'757'671
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	2.2	361'613'102	365'578'784
Participations	2.3	134'391'891	125'044'669
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		496'004'993	490'623'453
TOTAL ACTIF		581'464'822	560'381'124

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		72'408	36'961
- envers des participations		638'941	1'123'583
Dettes à court terme portant intérêt envers des participations		163'656'307	163'355'436
Autres dettes à court terme			
- envers des tiers		256'925	9'146
- envers des participations		564'074	899'276
Passifs de régularisation		486'075	389'384
Provisions à court terme	2.4	6'461'367	5'905'470
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		172'136'097	171'719'256
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt	2.5		
- envers des tiers		5'333'470	5'408'438
- envers des organes		3'925'517	3'056'983
Provisions à long terme	2.4	101'708'558	97'523'709
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		110'967'545	105'989'130
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		283'103'642	277'708'386
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10'250'000	10'250'000
Réserves facultatives issues du bénéfice		229'374'546	214'374'546
Actions propres	2.6	-6'125'381	-1'426'561
Bénéfice au bilan	2.7		
- Report		11'824'434	5'818'590
- Bénéfice de l'exercice		32'537'581	33'156'163
TOTAL CAPITAUX PROPRES		298'361'180	282'672'738
TOTAL PASSIF		581'464'822	560'381'124

COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	DU 01.04.2024 AU 31.03.2025 CHF	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF
Produits des participations	2.8	69'863'489	51'632'674
Produits financiers	2.9	7'136'366	11'826'112
Autres produits		10'123	10'090
TOTAL PRODUITS		77'009'978	63'468'876
Achats de services à des entités du groupe		-9'919'137	-9'925'294
Charges financières		-3'767'379	-2'265'388
Autres charges d'exploitation		-2'326'539	-2'325'744
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	2.10	-23'071'727	-2'250'000
Dotations aux provisions		-18'100'033	-15'140'316
Dissolution de provisions		12'572'362	2'250'000
TOTAL CHARGES		-44'612'453	-29'656'742
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		32'397'525	33'812'134
Impôts directs	2.11	140'056	-655'971
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		32'537'581	33'156'163

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	DU 01.04.2024 AU 31.03.2025 CHF	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF
Bénéfice de l'exercice	32'537'581	33'156'163
Amortissements et corrections de valeur sur l'actif immobilisé	23'071'727	2'250'000
Perte de change sans influence sur les liquidités	1'368'228	-
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-248'705	-199'997
Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation	-4'380'986	-3'621'545
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	-449'195	-19'365
Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation	9'268	-475'821
Variation des provisions	4'740'746	9'736'367
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	56'648'664	40'825'802
Investissement dans des participations	-13'007'178	-5'123'150
Cession de participations	1	-
Investissement dans des immobilisations financières	-24'712'785	-58'016'806
Remboursement ou cession d'immobilisations financières	8'598'618	3'900'059
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-29'121'344	-59'239'897
Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes)	-12'141'666	-12'263'946
Acquisition d'actions propres	-4'873'323	-1'285'638
Vente d'actions propres	165'850	63'437
Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt	300'871	29'862'959
Entrées / Sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	793'566	443'689
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-15'754'702	16'820'501
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	11'772'618	-1'593'594
Justification :		
Solde de trésorerie au 1 ^{er} avril	1'200'187	2'793'781
Solde de trésorerie au 31 mars	12'972'805	1'200'187
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	11'772'618	-1'593'594

ANNEXE

1. PRINCIPES

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, HOLDIGAZ SA saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET PARTICIPATIONS

Les *Immobilisations financières* comprennent des prêts et des titres détenus à long terme. Les titres d'entités dont HOLDIGAZ SA détient au moins 20% des droits de vote sont inclus dans la rubrique *Participations*. Les immobilisations financières et les participations sont évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur.

1.3 ACTIONS PROPRES

Les *Actions propres* figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est directement imputé aux réserves de capital.

2. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 ACTIFS DE RÉGULARISATION

	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Dividendes à recevoir de participations et de titres détenus à long terme	57'391'830	41'976'048
Autres actifs de régularisation	344'933	460'323
TOTAL	57'736'763	42'436'371

Les dividendes à recevoir ont été acceptés ou seront acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées avant la tenue de l'Assemblée générale de HOLDIGAZ SA.

2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Titres détenus à long terme	240'852'737	262'823'598
Prêts à long terme à des tiers	585'722	219'858
Prêts à long terme à des participations	118'610'990	102'535'328
Autres immobilisations financières	1'563'653	-
TOTAL	361'613'102	365'578'784

2.3 PARTICIPATIONS	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2025 %	DÉTENTION AU 31.03.2024 %
Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie)	1'000'000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	100
Holdibat SA, Vevey (gestion de projets dans le domaine des techniques du bâtiment)	100'000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
CoGen SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine des systèmes énergétiques)	100'000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz et de compost)	5'000'000	100	100
Agena SA, Forel (Lavaux) (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
NovoEnergies SA, Vevey (prestations dans le domaine de l'énergie solaire)	100'000	100	100
Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz à partir de bois)	120'000	100	100
Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat / vente de participations dans le domaine du gaz naturel) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 2,94% / 2,94%	3'800'000	52,63	52,63
Softcar SA, Fribourg ¹ (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel, à faible empreinte écologique)	444'773	75,67	69,95
Lindja SA, Vevey ² (développements de projets renouvelables)	100'000	50	-

¹ Le capital-actions a été augmenté durant l'exercice 2024-2025, passant de CHF 360'213 à CHF 444'773.

² La participation de 50% au capital de Lindja SA a été acquise le 16 janvier 2025 pour un montant de CHF 50'000.

2.3 PARTICIPATIONS (SUITE)	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2025 %	DÉTENTION AU 31.03.2024 %
AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement de projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	5'000'000	21,72	21,72
Nordur Power SNG SA, en liquidation, Berne ¹ (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège)	100'000	-	31
Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 10,3% / 10,3%	50'000	34	34
Swiss Green Gas International AG, Baden ² (extraction et approvisionnement en gaz renouvelable)	7'444'000	45	45
Alpiconcept Engineering SA, Bouveret ³ (conception, recherche et développement dans le domaine de l'ingénierie et du design)	148'330	34	-

¹ La liquidation de la société étant terminée, sa radiation a été prononcée en date du 19 février 2025.

² Le capital-actions a été augmenté durant l'exercice 2024-2025, passant de CHF 6'444'000 à CHF 7'444'000.

³ La participation de 34% au capital d'Alpiconcept Engineering SA a été acquise le 24 janvier 2025 pour un montant de CHF 4'907'146.

2.4 PROVISIONS

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

2.5 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes ont une échéance entre un et cinq ans.

2.6 ACTIONS PROPRES	AU 31.03.2025 Nombre d'actions nominatives	AU 31.03.2024 Nombre d'actions nominatives
Solde au 01.04	9'597	1'295
Achats	34'629	8'730
Cessions	-1'174	-428
SOLDE AU 31.03	43'052	9'597

Au cours de l'exercice, les *Actions propres* ont été achetées à un prix moyen par action de CHF 141 (CHF 147 en 2023-2024) et vendues à un prix moyen par action de CHF 141 (CHF 148 en 2023-2024). La valeur comptable des *Actions propres* détenues par HOLDIGAZ SA se monte à CHF 6'125'381 au 31 mars 2025 (CHF 1'426'561 au 31 mars 2024).

2.7 BÉNÉFICE AU BILAN	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Solde au 01.04	38'974'753	33'088'666
Distribution de dividendes (hors part sur actions propres détenues)	-12'141'666	-12'263'946
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	-15'000'000	-15'000'000
Résultat sur cession d'actions propres imputé directement au bénéfice au bilan	-8'653	-6'130
Résultat de l'exercice	32'537'581	33'156'163
SOLDE AU 31.03	44'362'015	38'974'753

2.8 PRODUITS DES PARTICIPATIONS	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Dividendes	54'224'222	36'457'380
Management fees	15'639'267	15'175'294
TOTAL	69'863'489	51'632'674

Les *Management fees* sont facturés par HOLDIGAZ SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

2.9 PRODUITS FINANCIERS

Les *Produits financiers* comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

2.10 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Ajustement de valeur sur des immobilisations financières	19'411'772	2'250'000
Ajustement de valeur sur des participations	3'659'955	-
TOTAL	23'071'727	2'250'000

2.11 IMPÔTS DIRECTS	2024-2025 CHF	2023-2024 CHF
Impôts de l'exercice	-441'200	-721'494
Impôts des exercices antérieurs (remboursement)	581'256	65'523
TOTAL	140'056	-655'971

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

HOLDIGAZ SA n'emploie aucun personnel.

3.2 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS DE GARANTIE		
Cautionnements en faveur de sociétés du groupe	3'300'000	3'300'000
Garanties en faveur de tiers	112'428	67'582

HOLDIGAZ SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

3.3 ACTIFS ENGAGÉS POUR OCTROI DE GARANTIE DE BONNE EXÉCUTION	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Immobilisations financières mises en gage	1'563'654	-

3.4 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION	AU 31.03.2025 CHF	AU 31.03.2024 CHF
Prestations de révision	56'900	51'900

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

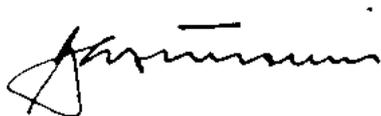
BÉNÉFICE AU BILAN	CHF
Bénéfice reporté	11'833'087
Résultat sur cession d'actions propres	-8'653
Total bénéfice reporté	11'824'434
Bénéfice de l'exercice	32'537'581
BÉNÉFICE AU BILAN	44'362'015

Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :

Dividende de CHF 8 par action	16'400'000
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	17'000'000
Report à nouveau	10'962'015
TOTAL	44'362'015

Aucun dividende n'est versé sur les actions propres.

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.



Philippe Petitpierre
Président et Administrateur-délégué



Fernand Mariétan
Vice-président

Vevey, le 3 juillet 2025

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de HOLDIGAZ SA (la Société), comprenant le bilan au 31 mars 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 24 à 33) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la Société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Alexandre Probst
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Myriam Roulin
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 13 août 2025

